



CasDar 20AIP1628208 (2021 – 2024)

Observatoire de l'élevage bovin allaitant Bio Analyse de la production de mâles

Résultats finaux - Diaporama



itab
l'institut de l'agriculture
et de l'alimentation biologiques



Préambule

✔ **Ce diaporama compile les présentations qui ont été faites aux partenaires du projet PROVERBIAL en 2021 puis 2022, actualisées des dernières données**

Par Eva Grohens (IDELE), Catherine Experton, Soizick Rouger (ITAB).



✔ **Il provient de la valorisation des données :**

- ✔ des élevages certifiés BIO Agence BIO
- ✔ d'identification animale SPIE-BDNI
- ✔ d'abattages Normabev ;
- ✔ données de 2010 à 2021.

✔ **Ce document a pour but de présenter l'intégralité des résultats de l'observatoire de production de viande bovine Bio, établi dans le cadre du projet PROVERBIAL et ainsi :**

- Mettre à disposition les données des 10 dernières années
- Vous offrir la possibilité de mobiliser ces graphes et ce diaporama dans le cadre de vos activités, sous réserve de citer les sources.



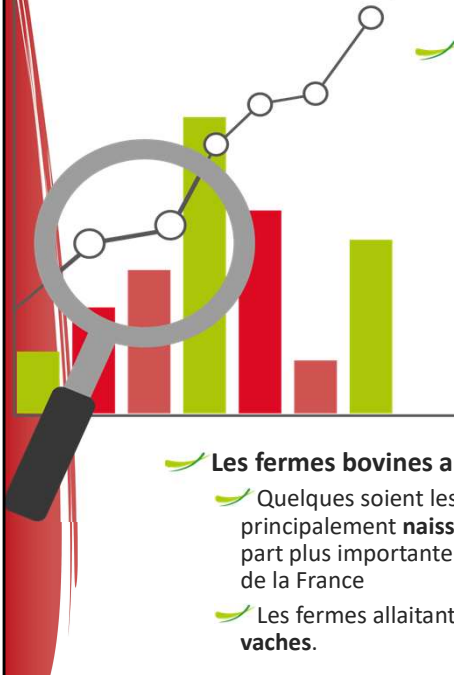
Sommaire

- ✔ Diapositives 4 à 5 : **les messages clés à retenir**

- ✔ Diapos 7 à 60 : **diaporama de présentation**
 - ✔ **PARTIE I : Méthodologie**
 - ✔ **PARTIE II : Les élevages bovins bio français, et les évolutions**
 - ✔ **PARTIE III : Destinée des animaux issus de ces élevages**
 - ✔ **PARTIE IV : Typologie de la finition des mâles**
 - ✔ **PARTIE V : Caractérisation des carcasses BIO produites**

- ✔ Dernière diapositive : **contact**

Messages clés à retenir 1/3



Les élevages Bovins Bio

- Le nombre de cheptels bovins BIO a plus que **doublé** en 10 ans, grâce à 2 vagues de conversion : 2014-2017 en allaitant et 2015-2018 en lait. Les conversions ralentissent depuis 2019.
- En 2021, il y a **11 500 troupeaux** bovins BIO (7% des détenteurs de bovins français) répartis en **31% laitiers, 36% allaitants** et 33% de mixtes ou petits élevages. Ce potentiel de viande est reparti dans une diversité de **taille** de ferme qui rend l'organisation de la **logistique** filière complexe.

Les fermes bovines allaitantes

- Quelques soient les régions, les cheptels allaitants Bio sont principalement **naisseurs**, avec vente d'animaux maigres. On trouve une part plus importante de producteurs de veaux lourds dans la moitié Sud de la France
- Les fermes allaitantes ont plutôt des tailles de cheptel limitées à **60 vaches**.

Messages clés à retenir 2/3



✔ La production de viande bovine BIO

- ✔ La production de viande bovine issus des troupeaux bovins Bio est de **52 000 tec**, en **progression de 225% sur 10 ans**.
- ✔ Cette viande est issue à 70% de l'abattage des génisses et vaches (**femelles**).
- ✔ Les mâles représentent moins de 30% de la viande bovine produite en Bio.
- ✔ La part du cheptel **allaitant est relativement stable** sur la période, autour de **55%** de la production d'animaux finis issus d'élevages bio en nombre de têtes, et 58% en tec.
- ✔ Des **fuites colossales** d'animaux maigres, en particulier chez les **mâles** (plus de 60%).

Messages clés à retenir 3/3



✔ Production de bovins mâles BIO

- ✔ Au niveau national, l'orientation des mâles est assez stable dans le temps : Les **veaux 6-8 mois** constituent le principal produit fini en mâle allaitant (17%).
- ✔ La **fuite** des mâles maigre est importante : environ 60% des mâles nés sur un élevage allaitant bio partent en maigre pour le conventionnel.
- ✔ Après la conversion, la **finition** des mâles tend à se développer dans les élevages bio.
- ✔ Ceux qui finissent leurs mâles produisent pour moitié des **veaux** (en majorité abattus à plus de 6 mois) et à 25% des bœufs.
- ✔ 80% des veaux finis sont de type **viande**.

✔ Caractérisation des carcasses Bio

- ✔ En Bio, on trouve des carcasses plus **maigres**, moins **conformées** et moins **lourdes**, en particulier pour les animaux de type **laitier**.
- ✔ Mais cette situation s'améliore pour les veaux bio **allaitants** car les poids à l'abattage des veaux bio allaitants progressent pour atteindre le **même poids** qu'en conventionnel, mais à un **âge** un peu plus avancé.



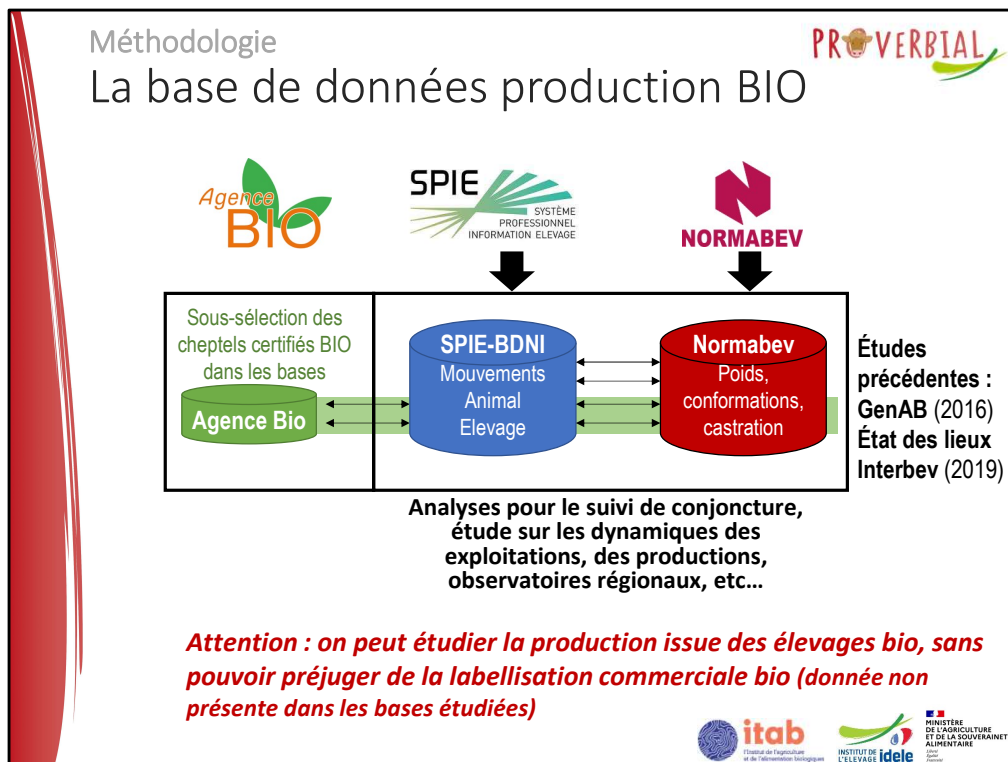


Diaporama de présentation





Partie I : Méthodologie



Provenance des données : Les données proviennent de 3 bases, BDNI, Normabev, Agence BIO. Ces 3 bases de données sont croisées via un identifiant qui est le numéro de cheptel. Pour respecter le RGPD, les traitements sont uniquement collectifs et le secret statistique est garanti.

Détail des bases :

- BDNI : Base Nationale Identification des Bovins, qui identifie les animaux et leurs mouvements, en lien avec le numéro d'élevage.
- Normabev : base constituée des données sur les abattages bovins (remontée des abattoirs) : poids, conformation, sexe, état d'engraissement,...
- Agence Bio : identification des élevages bovins AB (lait et viande), certifiés et en cours de certification.

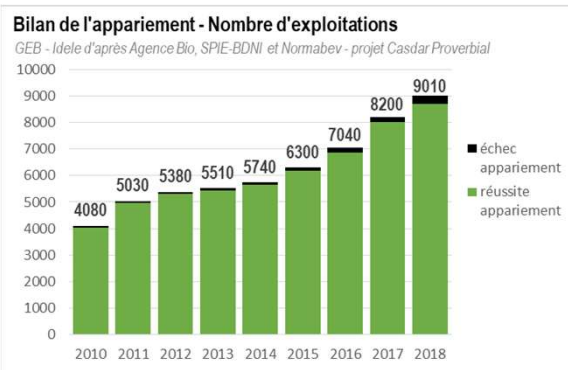
La période retenue pour le traitement est de **11 ans, de 2010-2021**.

Précision méthodologique : le circuit de commercialisation n'est pas connu, et nous n'avons pas d'information sur la valorisation en bio ou pas des carcasses. **L'ensemble des données présentées concernent exclusivement la production en AB.**

Méthodologie

PROVERBIAL

Le repérage des exploitations BIO : une exhaustivité à plus de 95%



On travaille sur des données exhaustives, et non sur un échantillon, avec moins de 5% d'échec d'appariement des différentes bases de données (en noir, les fermes enregistrées dans la base Agence Bio et non appariées avec la BDNI).

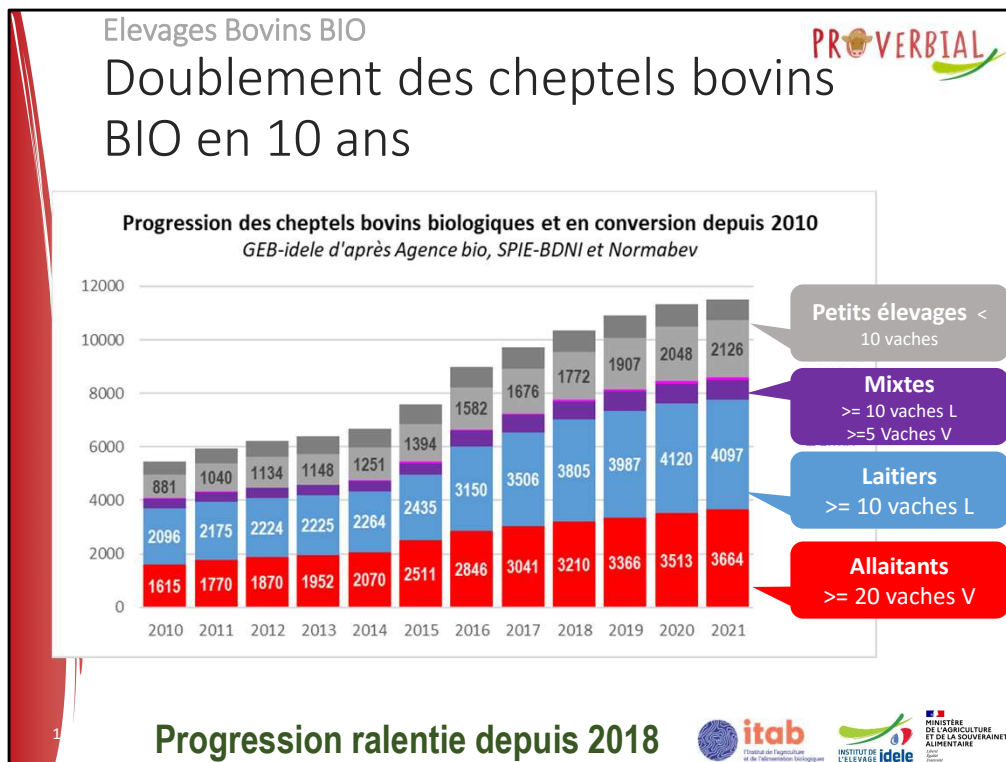
Les numéros de SIRET correspondent bien, et les données non appariées ont été reprise une à une, avec succès.

A partir de 2018, l'appariement se fait uniquement par les bases de données. Le taux d'échec reste inférieur à 5%.



Partie II :

Les élevages bovins bio français, et les évolutions



Cette diapositive illustre les **effectifs** de cheptels bovins Bio selon leur **typologie** de production, ainsi que **l'évolution** des cheptels bovins en bio sur la période considérée.

Le nombre total de cheptels **bovins bio** s'élève, en 2021, à **11 500**, ce qui représente un **potentiel certain**.

Cela représente **7%** des détenteurs de bovins français (11 500/157 000).

Part de la bio - noter également ces repères :

- **8%** d'élevages laitiers bio parmi les élevages laitiers français d'au moins 10 vaches (4097/51 000).

- **7%** d'élevages allaitants bio parmi les élevages allaitants français d'au moins 20 vaches (3664/55000).

Par contre, ce potentiel de viande est reparti dans une **diversité de taille de ferme** qui rend l'organisation de la **logistique filière** complexe.

On distingue 3 grands types de cheptels bovins : les allaitants (définis comme ayant plus de 20 vaches de race allaitante), les laitiers (plus de 10 vaches laitières), et les cheptels mixtes (plus de 10 vaches laitières et 5 vaches à viande).

En 2021, il y a environ 400 élevages bio laitiers de plus que d'allaitants (4097 laitiers vs.

3664).

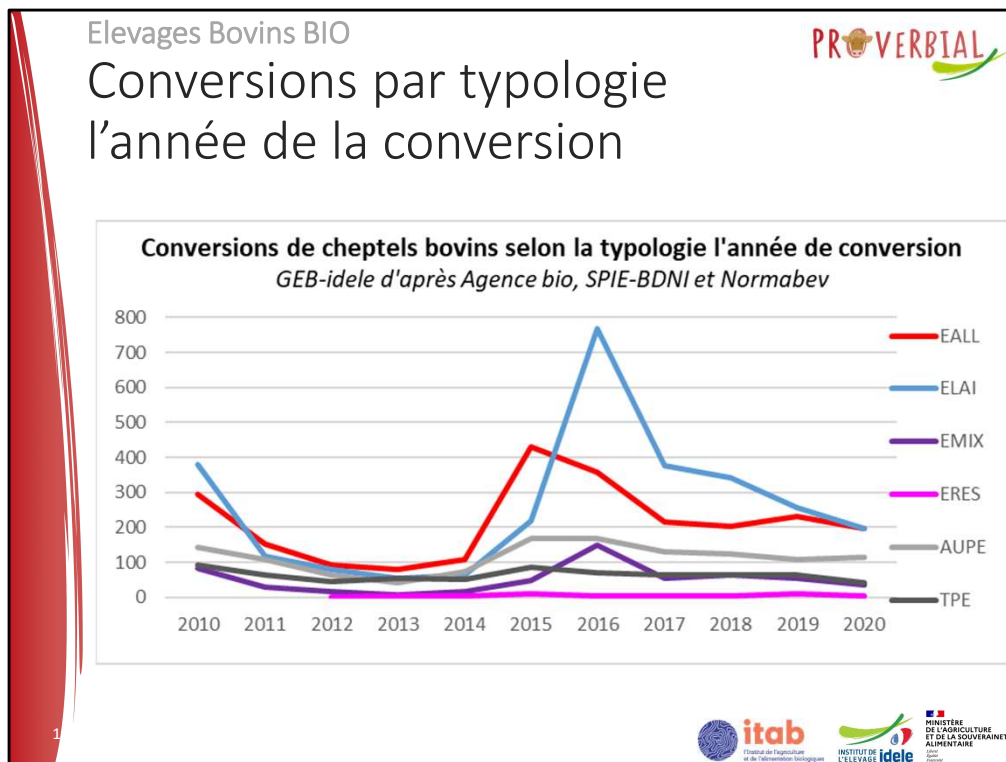
Les élevages mixtes allaitants-laitiers sont moitié moins nombreux (environ 2000 fermes).

On note 3 phases d'évolution du nombre de cheptels bovins bio en France :

- Lente entre 2010 et 2015,
- Accélérée, surtout pour les cheptels laitiers, entre 2015 et 2018,
- Ralentie depuis 2018.

Entre 2010 et 2021 : +126% d'augmentation pour les cheptels allaitants ; **95% d'augmentation** pour les cheptels laitiers.

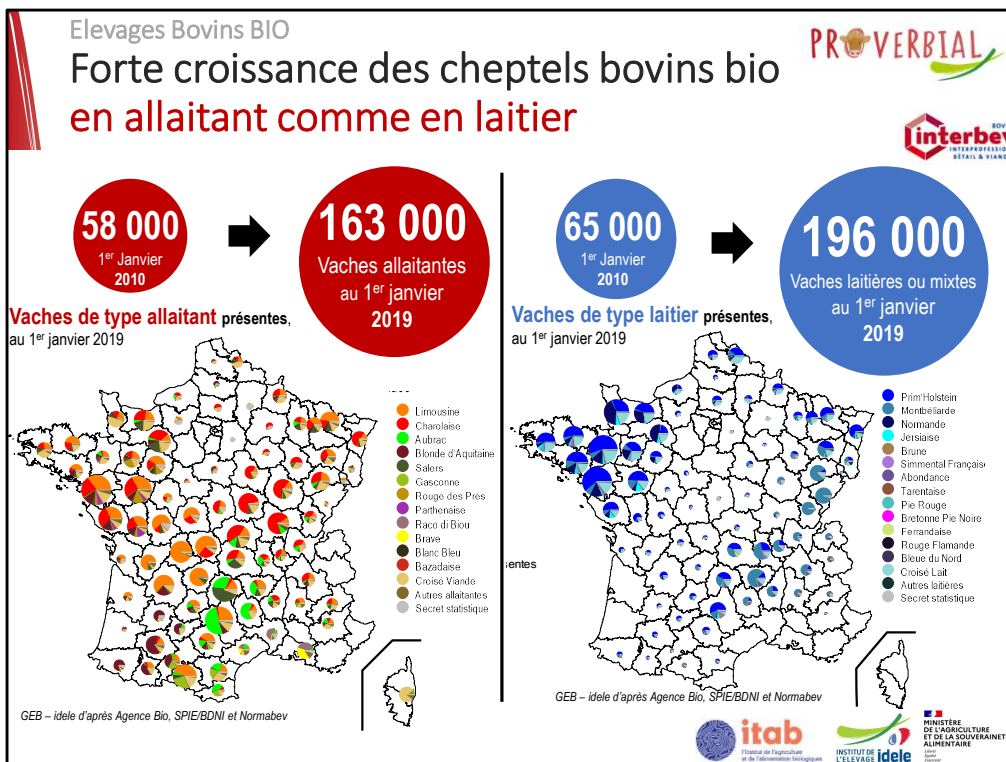
Les Autres petits élevages, et très petits élevages, systèmes bio très diversifiés ont également **doublé** sur la période.



Cette diapo conforte la précédente : on constate 2 grandes vagues de conversion. **2014-2017** pour les allaitants, **2015-2018** pour les laitiers. Depuis 2019, les conversions ont ralenti. Elles restent cependant supérieures à celles de la phase 2010-2014.

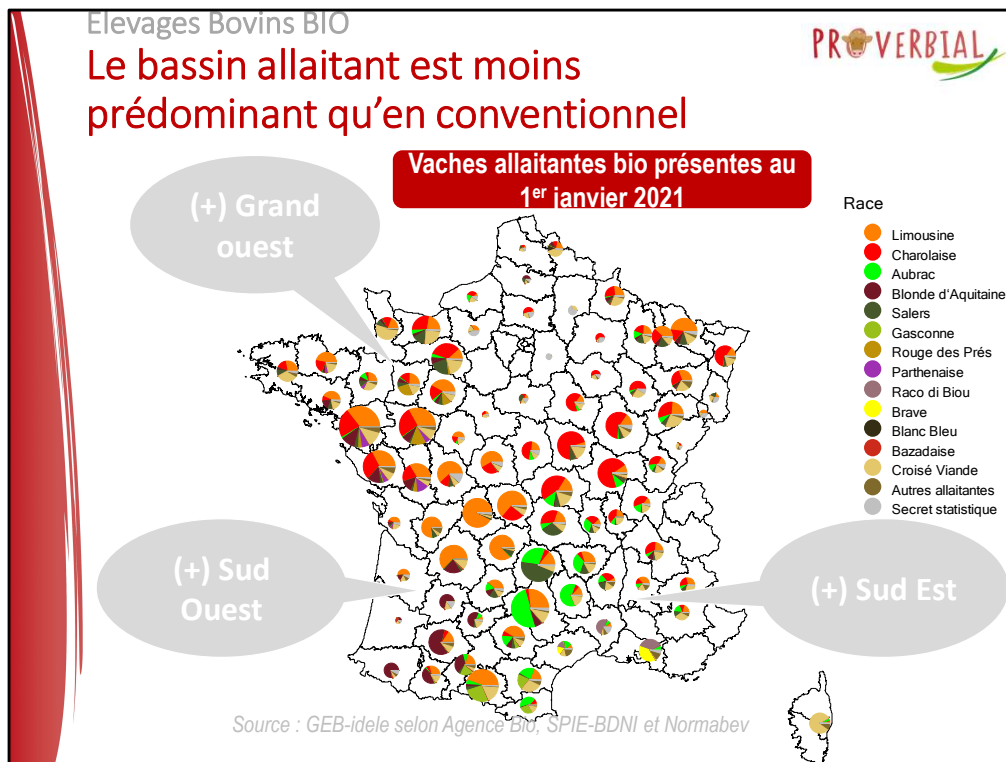
Par ailleurs, ce graphique met mieux en évidence la sortie de la phase de conversion de **2009-2011**.

Les pics de conversion sont toujours plus marqués chez les laitiers que chez les allaitants.



Cette carte montre la **localisation** (au 1/1/2019) du cheptel reproducteur bovin bio, avec deux bassins laitiers bien marqués, dans l'ouest d'une part, et sur la façade est d'autre part.

Le troupeau allaitant bio est réparti sur l'ensemble des zones allaitantes françaises (y-compris dans des zones avec peu d'élevage, exemple du pourtour méditerranéen).



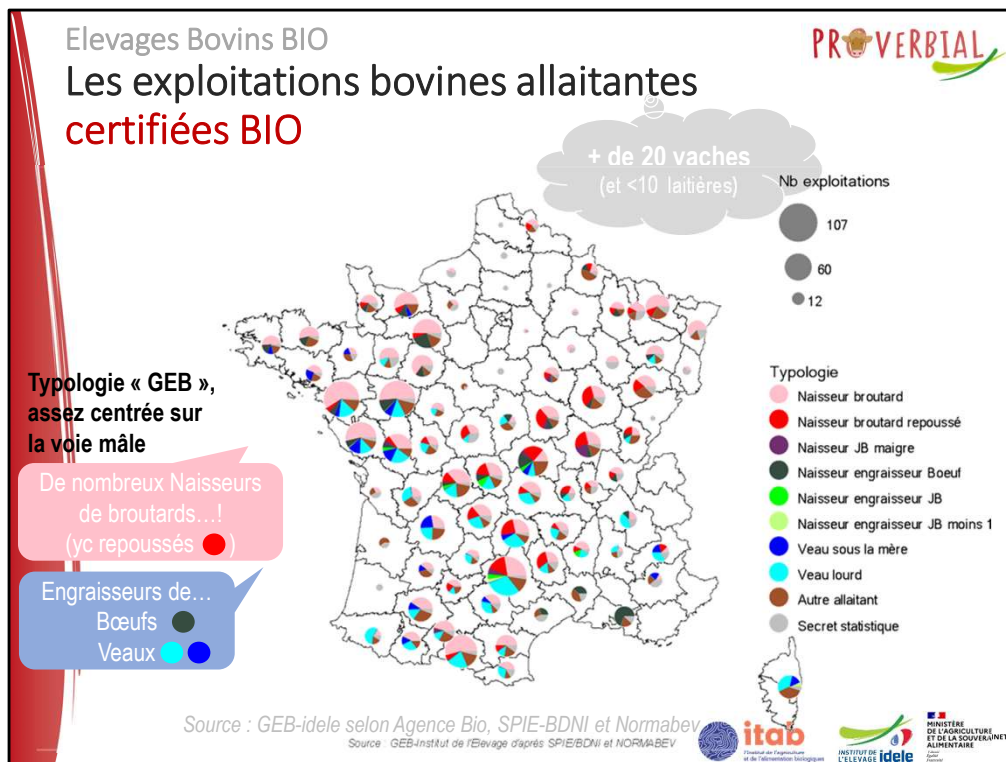
Sur cette carte on retrouve les vaches allaitantes bio présentes au **01/01/2021**.

L'élevage allaitant bio est réparti sur l'ensemble du territoire.

Les **Pays de Loire**, le **Massif Central** et les **Pyrénées** sont 3 zones dans lesquelles l'élevage allaitant bio est important.

On trouve également quelques cheptels bio dans le **sud-est**, là où l'élevage allaitant conventionnel est peu présent.

Les principales **rares** sont la Limousine, la Charolaise, l'Aubrac, la Blonde d'Aquitaine, et la Salers.



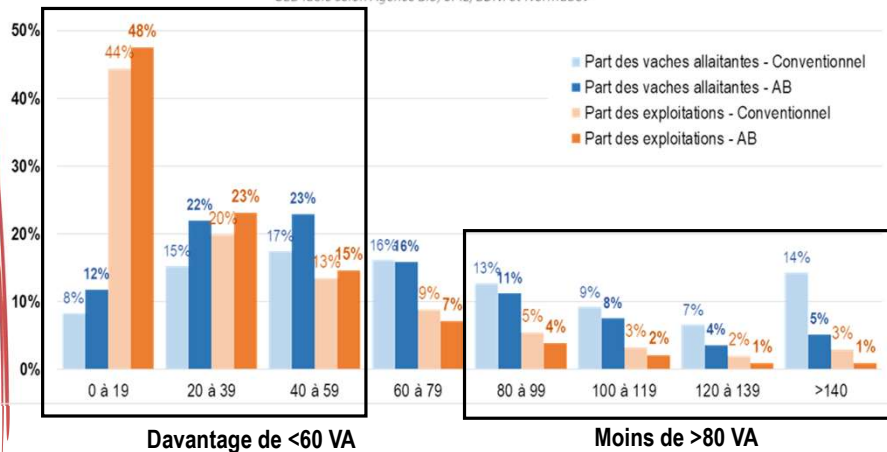
Quelques soient les régions, les cheptels bovins bio (2018) sont majoritairement **naisseurs**, avec vente d'animaux **maigres** pour la voie mâle.

Dans la moitié **sud** de la France, on trouve une part plus importante de **naisseurs-engrailleurs** commercialisant des **veaux** (lourds principalement).

On trouve quelques systèmes naisseurs-engrailleurs de **bœufs** sur la moitié **nord**.

Structure de la production en élevage bovin allaitant - Conventiennel et AB

GEB-idele selon Agence Bio, SPIE/BDNI et Normabev



Davantage de <60 VA

Moins de >80 VA

Le graphique représente la répartition des cheptels et des vaches allaitantes par classe de **taille de cheptel**.

Par exemple, en conventionnel, **44% des cheptels ont 19 vaches** ou moins, ce qui représente 8% des vaches allaitantes conventionnelles.

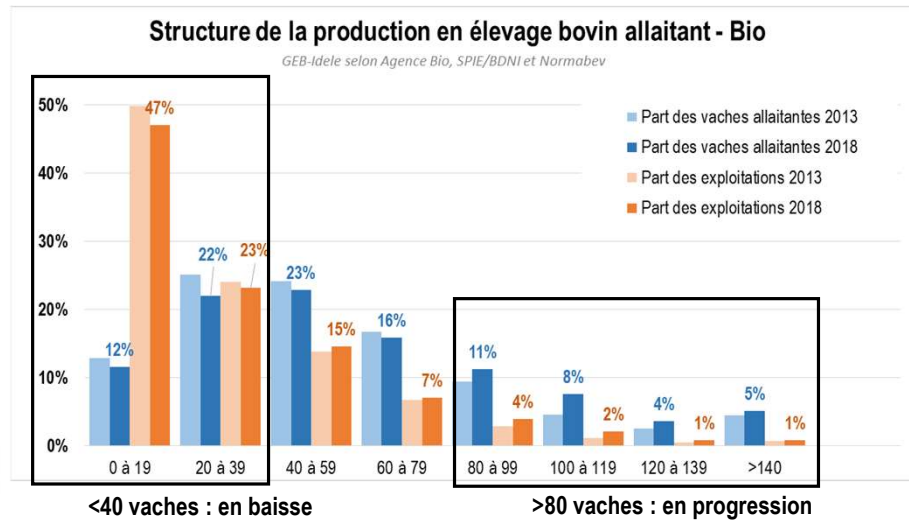
En bio, 48% des cheptels ont 19 vaches ou moins, ce qui représente 12% des vaches allaitantes bio.

86% des cheptels bio ont moins de 60 vaches, ce qui représente 57% des vaches allaitantes bio.

En synthèse : les fermes allaitantes ont plutôt des **tailles limitées, à 60 vaches**. Il y a très peu de fermes bio à plus de 80 vaches.

Les exploitations bovines allaitantes

Agrandissement de 2013 à 2018

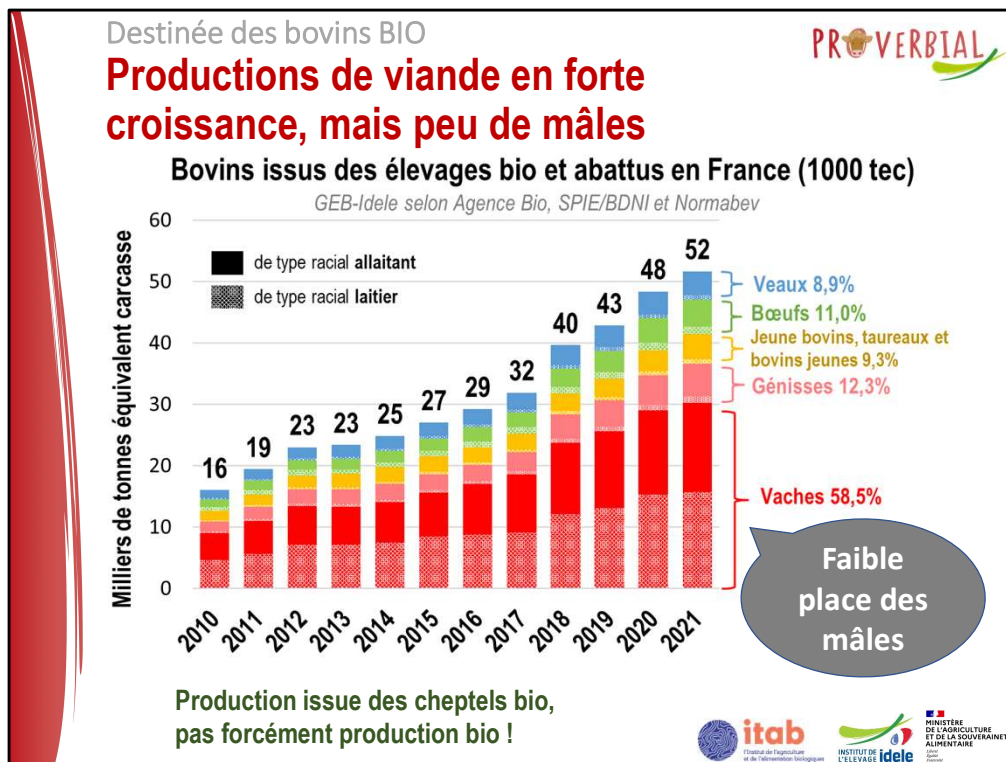


Comme il est su pour l'ensemble des fermes d'élevage françaises, on constate un **agrandissement** des cheptels bovins allaitants bio : les cheptels de moins de 40 vaches sont moins nombreux en **2018 par rapport à 2013**, tandis que les cheptels de plus de 80 vaches progressent.



Partie III :

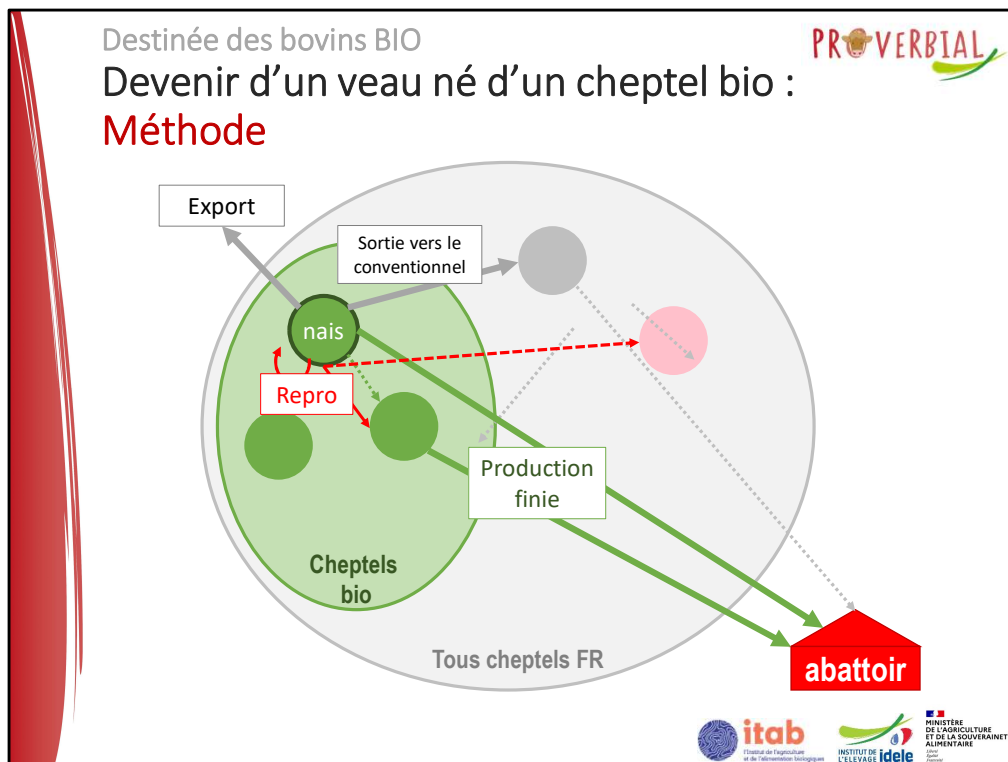
Destinée des animaux issus des élevages bovins bio français



La production de **viande** bovine issus des troupeaux **bios** est en **augmentation** constante depuis 2010.

Elle est passée de 16 à 52 000 tec, soit une progression de **225%**.

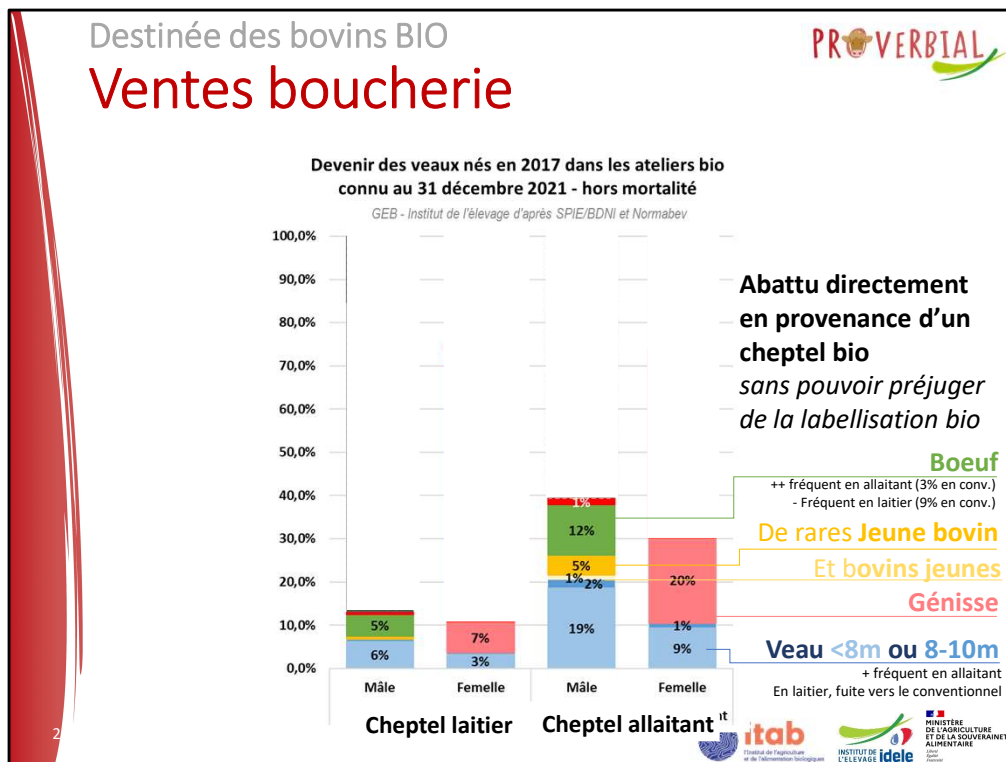
Plus de la moitié de cette viande produite est issue de l'abattage de **vaches et génisses** (plus de 70%), les mâles représentent moins de 30% de cette production.



Dans la suite du diaporama, on regarde la **destination** de chaque animal né d'un cheptel **bio**.

Cet animal peut être vendu à différents âges et sur différents marchés :

- Marché de la **reproduction** : élevage **bio** ou conventionnel ;
- marché du **maigre** : élevage **conventionnel** ou **export** ;
- marché de la Boucherie : **abattoir**.



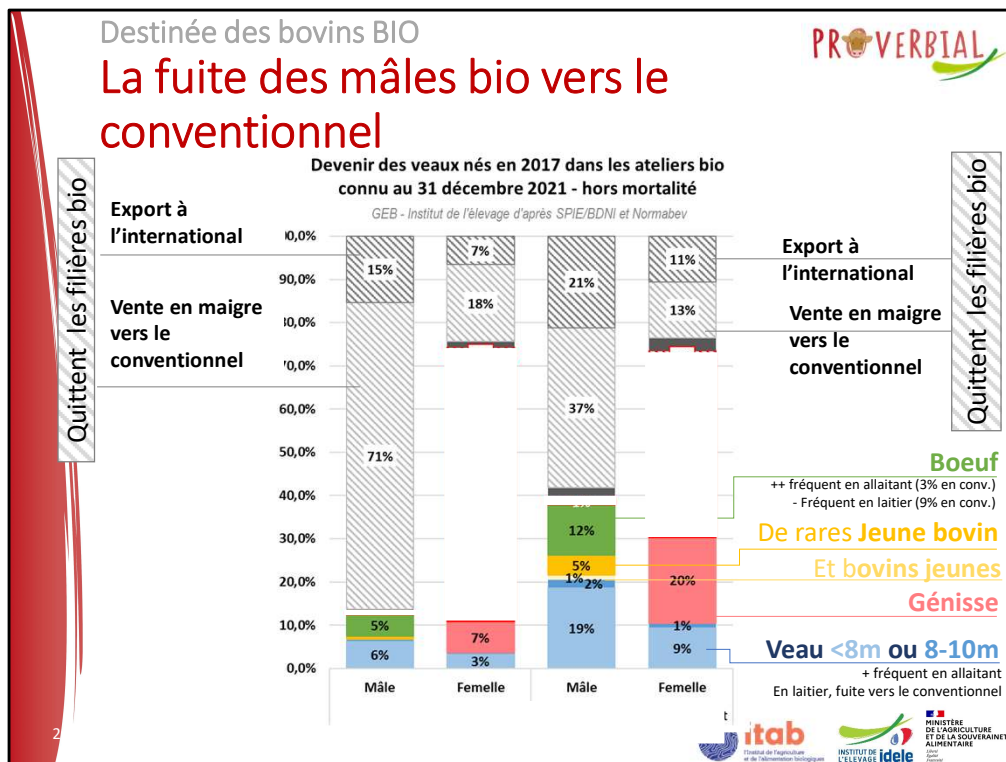
Ce graphique représente, au 31/12/2021, ce que sont devenus des veaux nés 4 ans plus tôt, en 2017, sur des élevages bovins bio. On exclut dans ces chiffres finaux les mortalités.

Cette première diapo représente les ventes d'animaux abattus pour la viande, issus directement d'un élevage bio.

Premier constat : dans le troupeau laitier, seulement 10% des animaux sont finis en élevage avant d'être vendus pour la boucherie. En troupeau allaitant, on se situe à 40% pour les mâles et autour de 30% pour les femelles.

Les veaux de moins de 8 mois, ou « jeunes » de 8 à 10 mois, représentent une faible part des animaux nés en 2017 : autour de 5% pour les cheptels laitiers, et entre 10 et 20% pour les cheptels allaitants.

Cette destination « veaux » représente 20% des mâles nés en 2017 de race allaitante. Pour les ventes « boucherie », c'est la 1^{ère} destinée avant les bœufs (12% des mâles) et les jeunes bovins, qui sont rares, autour de 5%.



Il s'agit ici (en gris) des animaux qui partent, vivants, des élevages bio, pour être engraisés sur un autre élevage non bio.

Ces animaux :

- Restent en France
- Ou sont exportés.

Ils représentent la majorité des bovins mâles : 86% en laitiers, 58% en allaitants. C'est ce qu'on appelle « **la fuite des mâles bio vers le conventionnel** ».

Destinée des bovins BIO

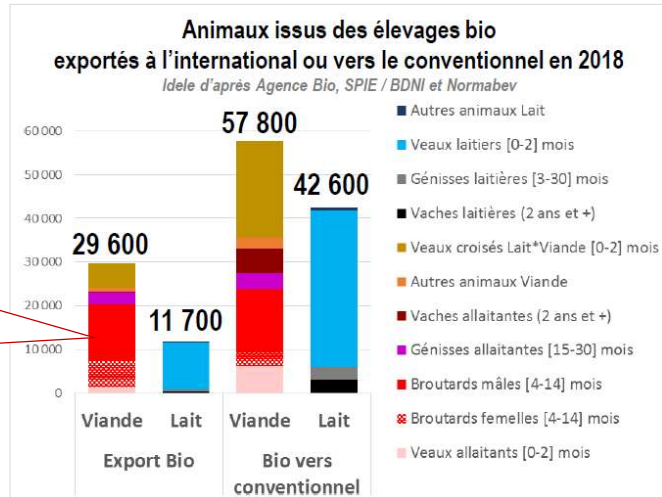


Ventes en maigre : plus de la moitié des animaux bios

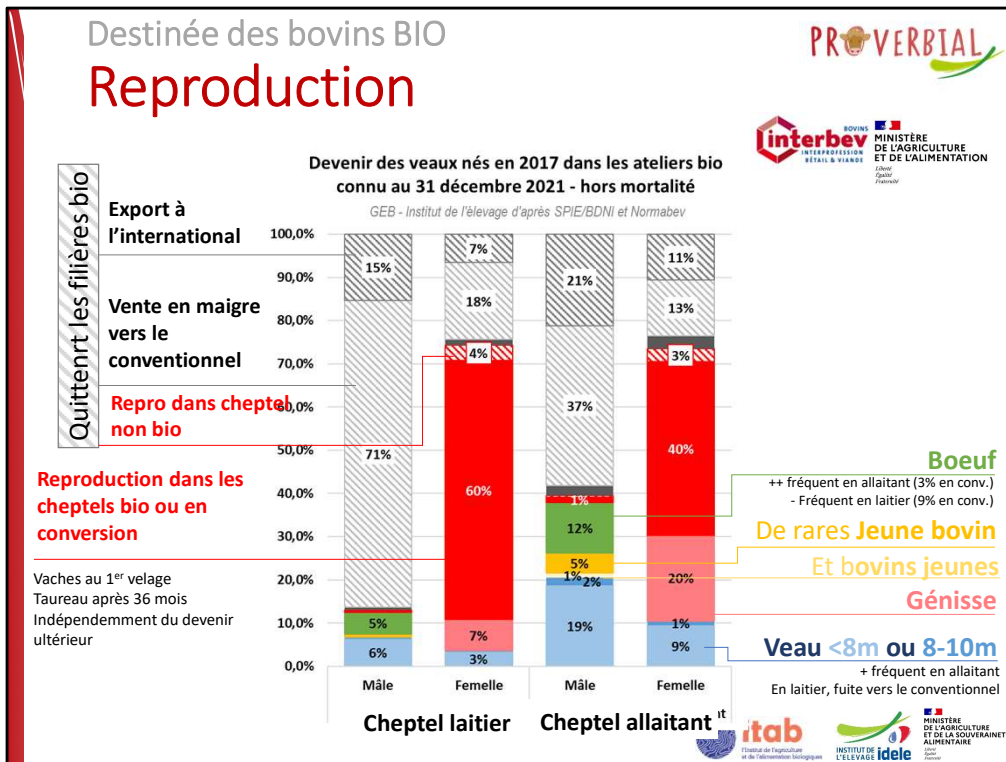
142 000 bovins maigres ont quitté les cheptels bio français en 2018

... soit davantage que la production totale abattue la même année **129 000** têtes!

Pour les animaux de mère allaitante, presque autant d'export que d'envois vers le conventionnel

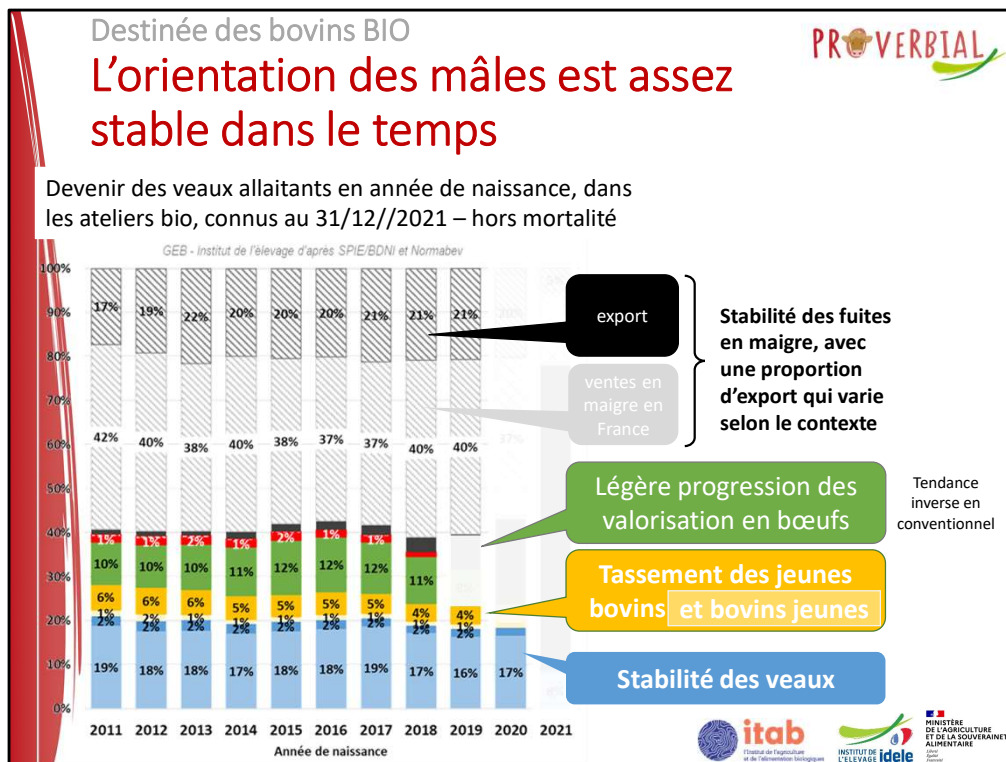


Pour l'ensemble des cheptels bovins bio, le nombre d'animaux ayant **quitté**, en 2018, la **filière bio**, en maigre, est **supérieur au nombre d'animaux bio abattus** : 142 000 bovins maigres vs. 129 000 têtes abattus.



Concernant les femelles, une partie reste dans les élevages pour le renouvellement, la reproduction.

Une grosse partie (60 à 40%) de ces animaux reste dans les élevages bio.

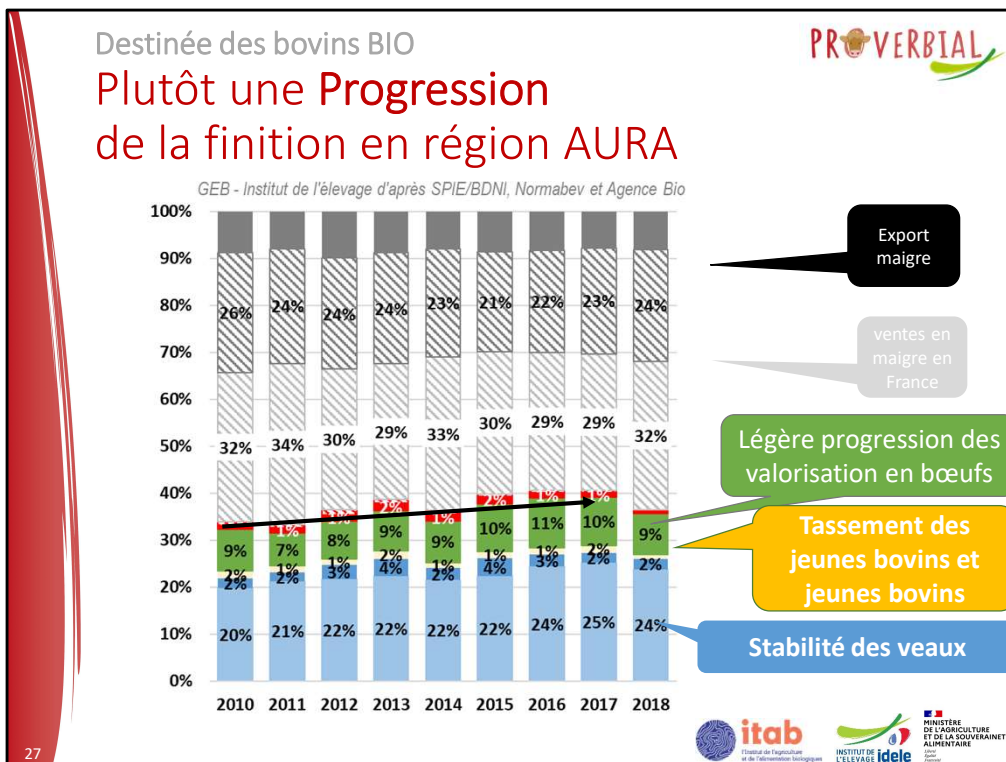


Comment évolue la **destinée** des **mâles** au cours de la période étudiée ?

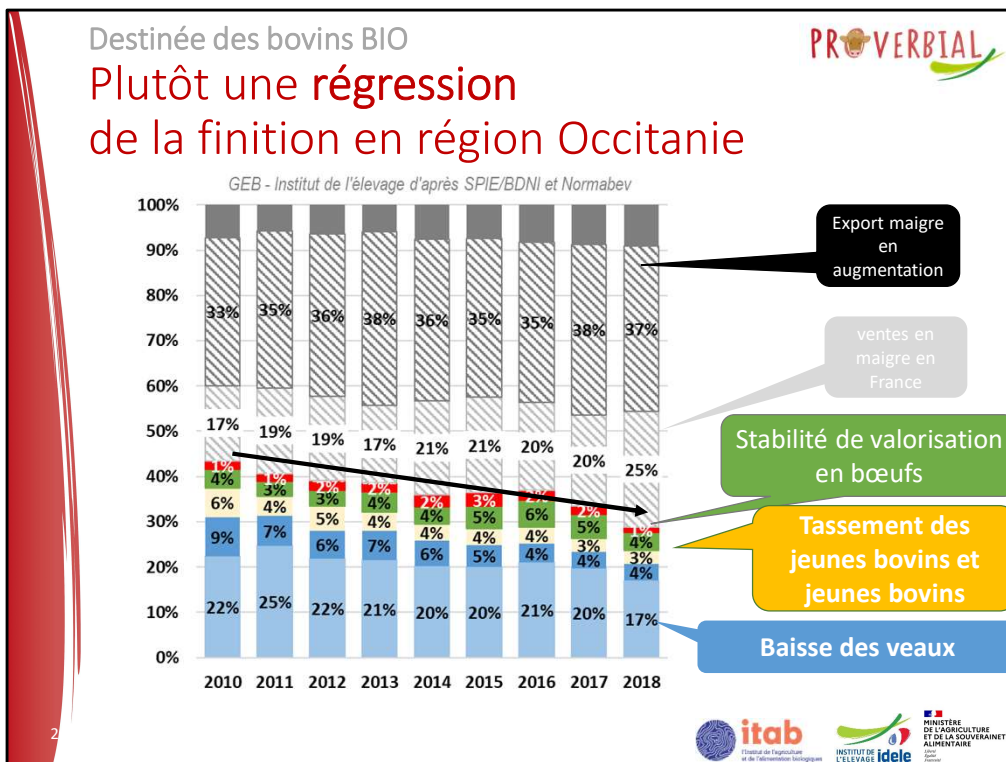
Les mâles nés en 2011 dans un troupeau allaitant bio sont vendus :

- en « veaux » pour 21%,
- en jeunes bovins : 7%,
- en bœufs pour 10%,
- un peu de repro (1%),
- et en maigre pour le conventionnel pour 59%.

Ces proportions sont stables au cours de la période : environ **60% des mâles nés sur un élevage allaitant bio partent en maigre pour le conventionnel**.



Zoom sur les 2 régions du programme Proverbial, ici la région AURA.
On observe une progression dans la finition des mâles.

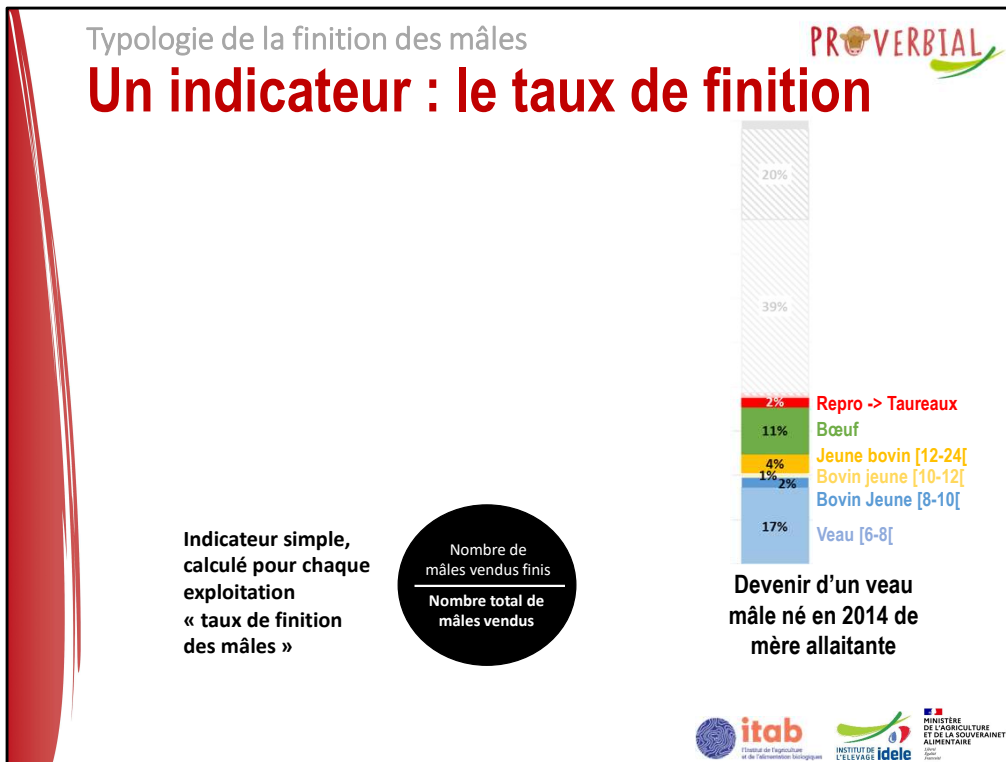


Zoom sur les 2 régions du programme Proverbial, ici la région Occitanie : à l'inverse de la région AURA, on observe une régression dans la finition des mâles entre 2010 et 2018.



Partie IV :

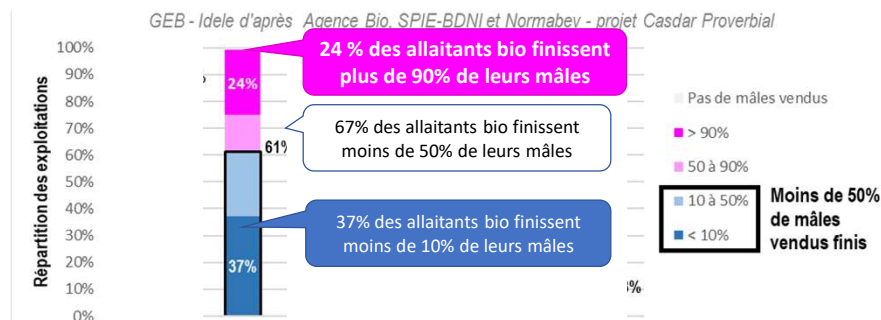
Typologie de la finition des mâles



Pour chaque exploitation bio, on calcule un taux de finition. Il est égal au : nombre de mâles vendus **finis** / nombre **total** de mâles vendus.

Forte polarisation des élevages dans la stratégie de finition des mâles

Taux de finition des mâles dans les cheptels allaitants, ayant des bovins en 2021



Seul **un quart** des élevages allaitants bio finissent la **quasi-totalité** (90%) de leurs mâles.

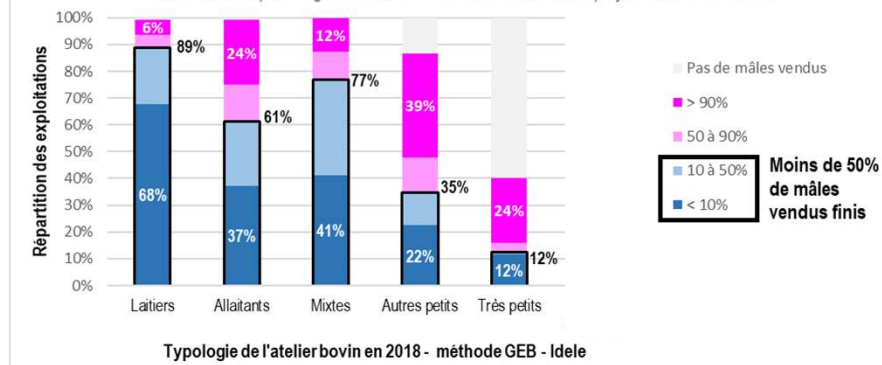
A l'opposé, **37%** des fermes ne finissent **quasiment pas** (moins de 10%) les mâles nés sur place.

40% des élevages bio finissent une partie (10 à 90%) de leurs mâles.

Forte polarisation au niveau finition des mâles

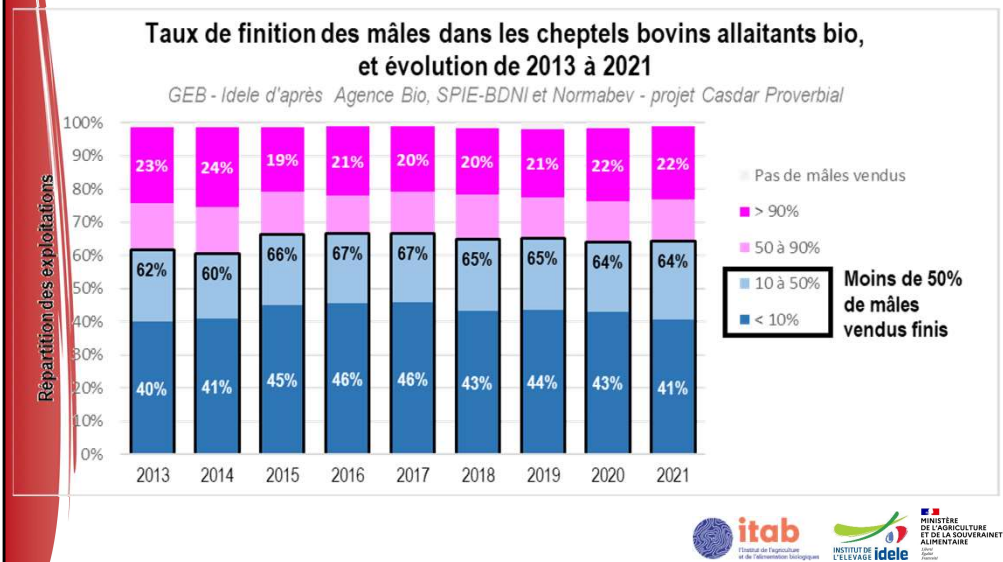
Taux de finition des mâles dans les cheptels bovins bio, ayant des animaux en 2021

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev - projet Casdar Proverbial



La stratégie de finition constatée chez les allaitants est exacerbée chez les laitiers (1^{er} bâton à gauche) : très peu d'élevages finissent tous leurs mâles, beaucoup n'en finissent quasiment pas.

Pas de progression notable dans le temps



Cette stratégie de finition* est stable entre 2013 et 2021.

*très peu d'élevages finissent tous leurs mâles, beaucoup n'en finissent quasiment pas.

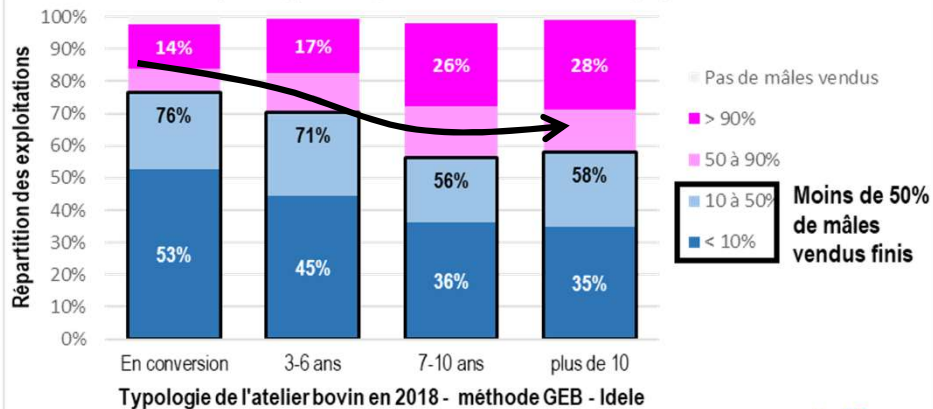
Typologie de la finition des mâles

PROVERBIAL

L'engraissement progresse au bout des 6 ans qui suivent la conversion

Taux de finition des mâles dans les cheptels ayant des bovins en 2021, selon le délai depuis conversion

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev - projet Casdar Proverbial



itab Institut de l'élevage et de l'alimentation biologique
idele INSTITUT DE L'ÉLEVAGE
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE

Lors de la **conversion**, la finition des mâles est faible et l'orientation de production est majoritairement sur des ventes en maigres pour les mâles. Le **développement de la finition** se fait sur une durée de 10 ans pour ceux qui font ce choix (**la moitié des fermes**).

Typologie de la finition des mâles

PROVERBIAL

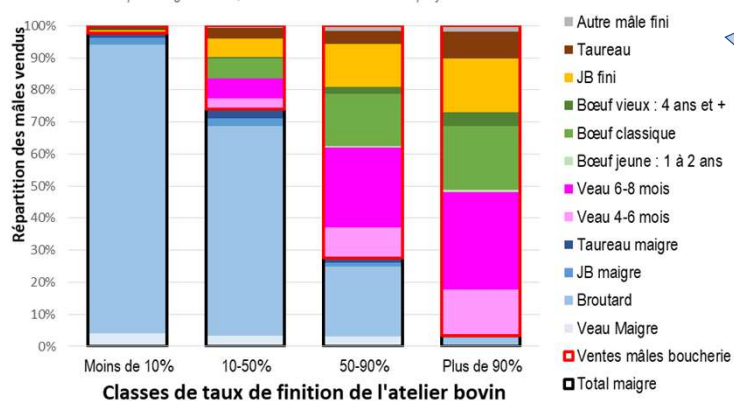
Que produisent ceux qui finissent leurs mâles ?

Au global, chez ceux qui finissent + de 90% de leurs mâles, environ...

- Presque **moitié de veaux**, en majorité abattus à + de 6 mois
- **¼ de bœufs**, principalement abattus entre 2 et 4 ans
- Un peu plus de **15% de Jeunes Bovins**

Type de produits Mâles vendus par les cheptels allaitants bio en 2018 selon le taux de finition de l'exploitation

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev - projet Casdar Proverbial



Pour les fermes faisant le choix de la finition de leurs mâles (à plus de 90%), ils les vendent :

- À **50%** comme **veaux** (abattage à + 6 mois),
- à **25%** comme **bœufs** abattus entre 2 et 4 ans,
- À **15%** comme **Jeunes Bovins**



Partie V :

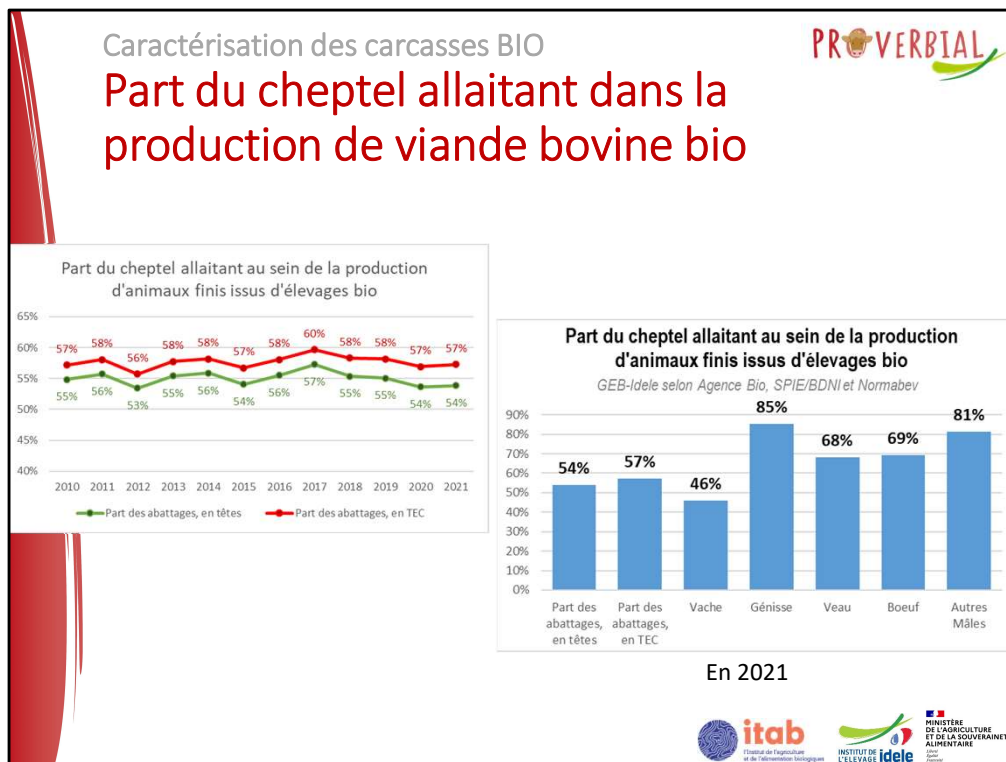
Caractérisation des carcasses
BIO produites

3

Pour cette partie, on s'intéresse à la fraction finie des bovins bio, sortis d'élevages bio, et abattus en France.



Sous-partie V.1 :
les carcasses bio :
type racial et conformation



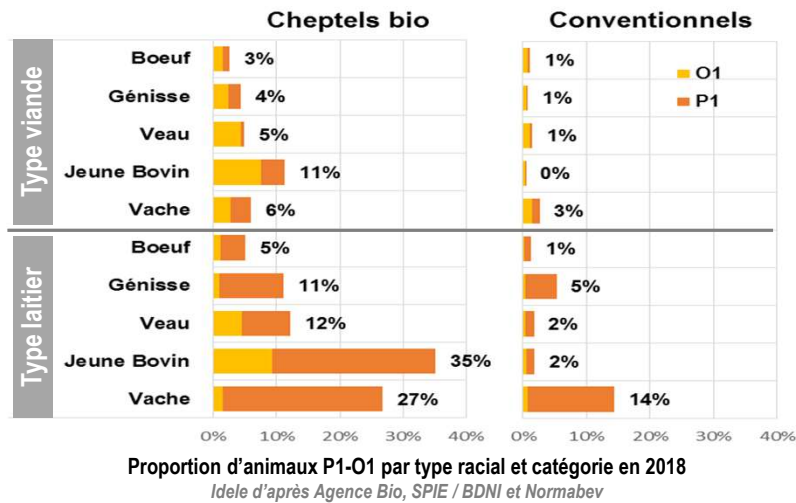
La part du cheptel **allaitant** au sein de la production d'animaux **finis**, issus d'élevages **bio**, est relativement stable sur la période, autour de **55%** des abattages en nombre de têtes, et 58% en tec.

Alors que les vaches allaitantes représentent 43% des vaches présentes dans des cheptels bio au 1^{er} janvier 2021 (45% en 2019), la part de la production issue du cheptel allaitant est de 54 % des têtes, et 57 % des volumes en TEC.

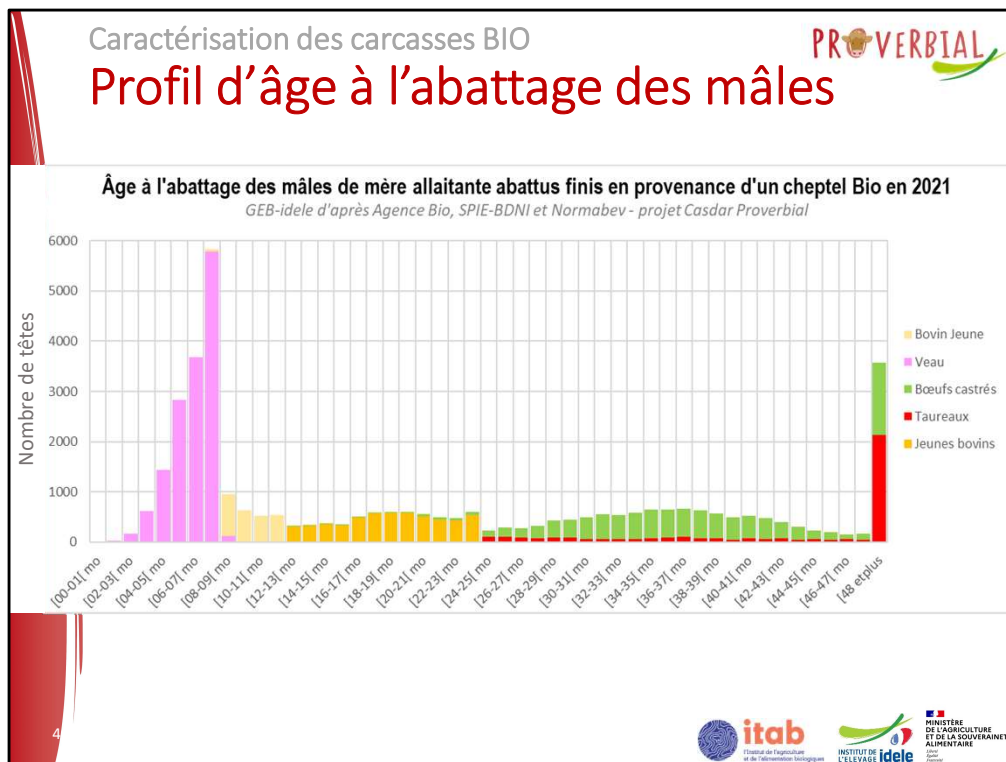
Cette part varie selon les catégories commerciales : elle est bien plus faible en **vache** (ce qui est dû aux

réformes laitières) ; mais bien plus importante en **génisses et autres mâles** (non castrés).

Une partie des bovins issus d'élevages bio est moins bien conformée



On trouve une proportion plus importante d'animaux **maigres** (note de gras = 1) et **mal conformés** (O et P) en provenance de **cheptels bio** que de conventionnels. C'est particulièrement vrai pour les **jeunes bovins** et pour les animaux de type **laitiers**.



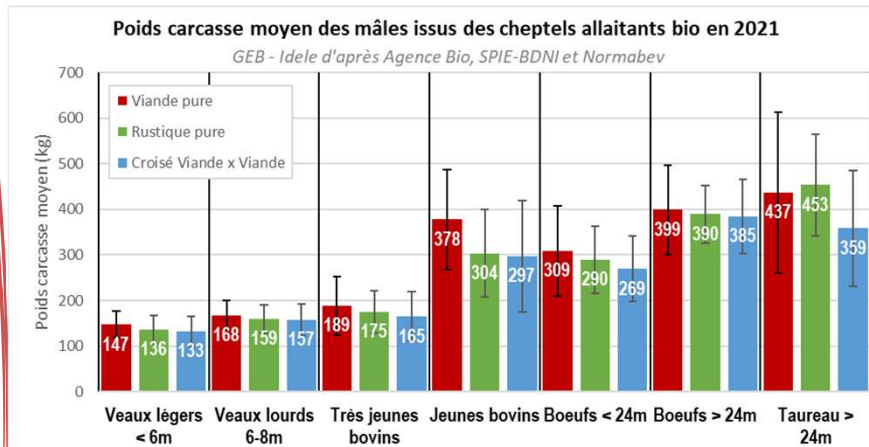
Le **veau** est la catégorie principale de valorisation des mâles bio allaitants, avec un pic des effectifs entre 6 et 8 mois.

La catégorie **bovin jeune** n'a pas trouvé sa place avec de faibles effectifs de vente.

Les **bœufs castrés** de 2 à 4 ans représentent la destinée de 11% des mâles avec une production non normée qui s'étale de 24 à 42 mois et de faibles effectifs.



Poids à l'abattage des mâles

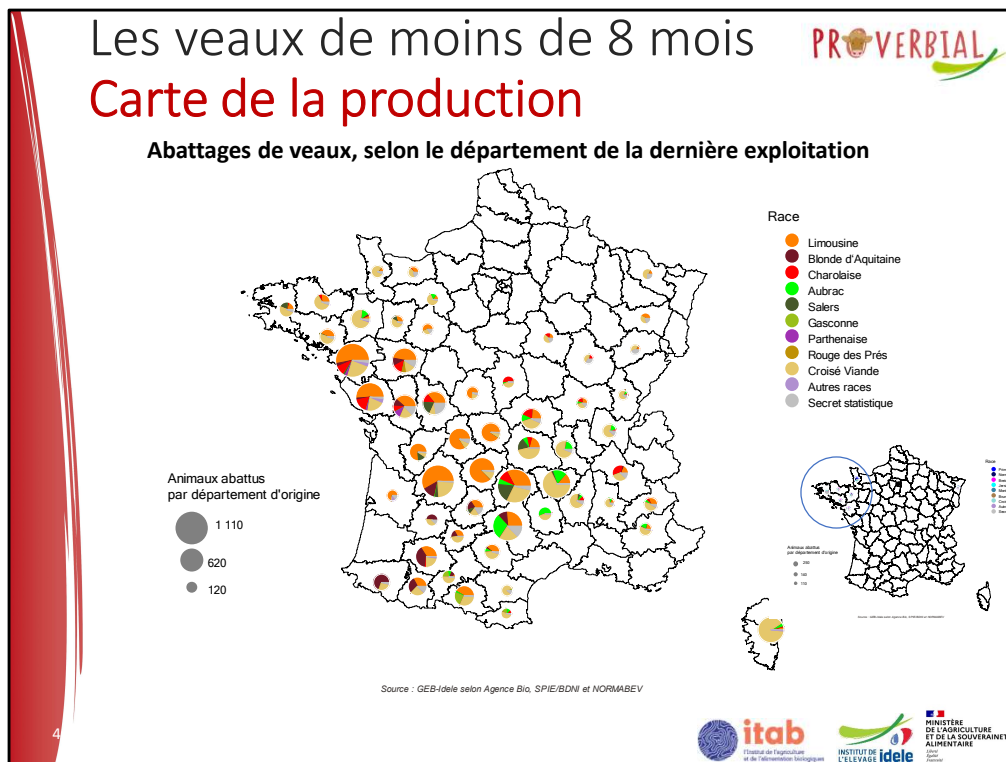


En termes de poids de carcasse :

- Pour toutes les catégories il y a une **forte variabilité** de poids.
- Les races **viande** pure sont toujours (sauf taureaux) plus **lourdes** que les rustiques pures, ou les croisés.
- On trouve une hiérarchie de poids de carcasse logique, liée à l'âge. En moyenne, les veaux légers se situent entre 130 et 150kg, les veaux lourds entre 150 et 170kg, les très jeunes bovins entre 160 et 190 kg, les jeunes bovins entre 300 et 380 kg, enfin les bœufs > 24m entre 380 et 400 kg.



Sous-partie V.2 : carcasses des veaux



En termes de localisation, les veaux bio **allaitants** sont issus principalement du **sud Massif-Central**, du **Limousin**, et des **Pays de Loire**.
 Les veaux bio issus du troupeau **laitier** proviennent du Bassin **Ouest** (Bretagne et Normandie) et des zones de **montagne**.

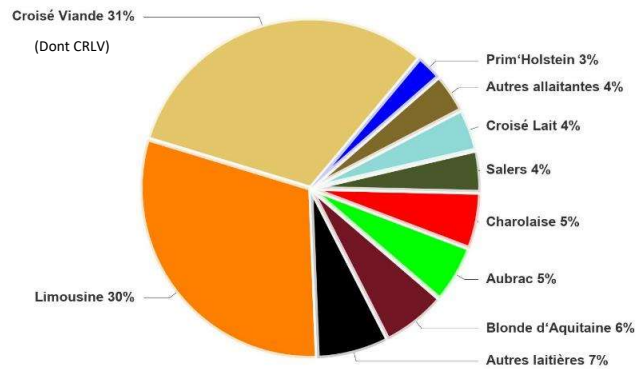
Les veaux de moins de 8 mois

Races : croissance des rustiques



Effectifs de veaux abattus par race en 2018 - Bio

Source : GEB-Idete selon Agence Bio, SPIEBDDIV et NORMABEV



80% des veaux finis sont de type viande

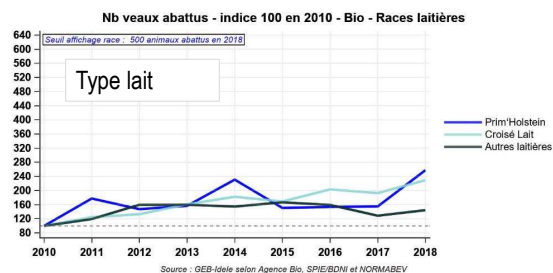
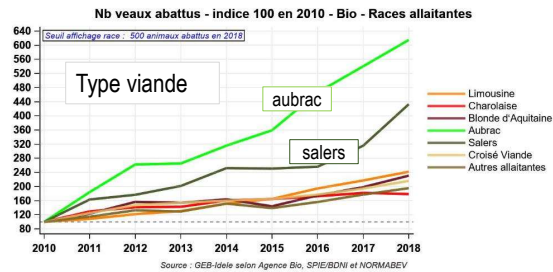


Les veaux **bios** abattus sont à **80%** de type **viande** ou croisés viande. Parmi eux, la race **Limousine** et les croisés prédominent.

Les veaux **bio** de races **laitières** représentent en 2018 **14%** des veaux abattus. Ils sont de race **Holstein**, autre race laitière, ou sont croisés lait-viande. Leur production est en légère hausse entre 2010 et 2018.

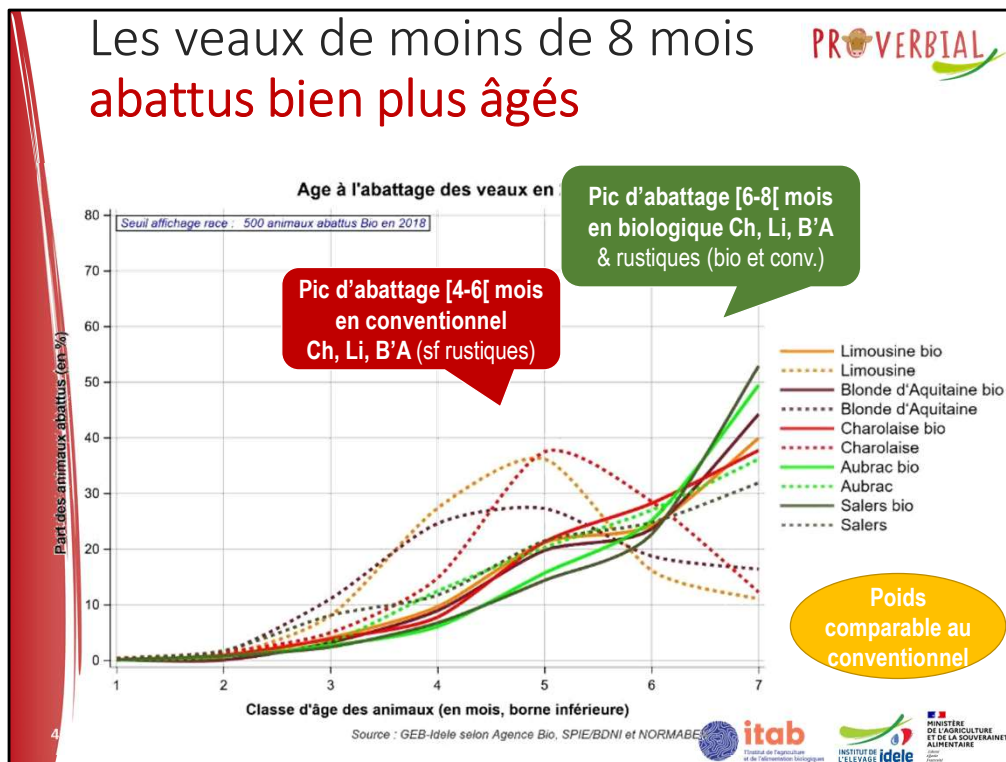
Les veaux de moins de 8 mois

Races : croissance des rustiques



La production de veaux bios de type viande a plus que doublé entre 2010 et 2018. Parmi eux, les races Aubrac et Salers affichent la plus forte progression depuis 2010.

Les veaux bio croisés lait affichent un progression régulière depuis 2010 (x 2).



On s'intéresse ici à l'âge à l'abattage des veaux de moins de 8 mois, en races allaitantes.

L'âge d'abattage majoritaire en **conventionnel** pour les races Charolaises, Limousines et Blonde d'Aquitaine se situe entre 4 et 6 mois.
En **bio** pour les races Charolaises, Limousines et Blonde d'Aquitaine, et en conventionnel pour les races rustiques, il est de **6 à 8 mois**.

Le poids est comparable entre bio et conventionnel.

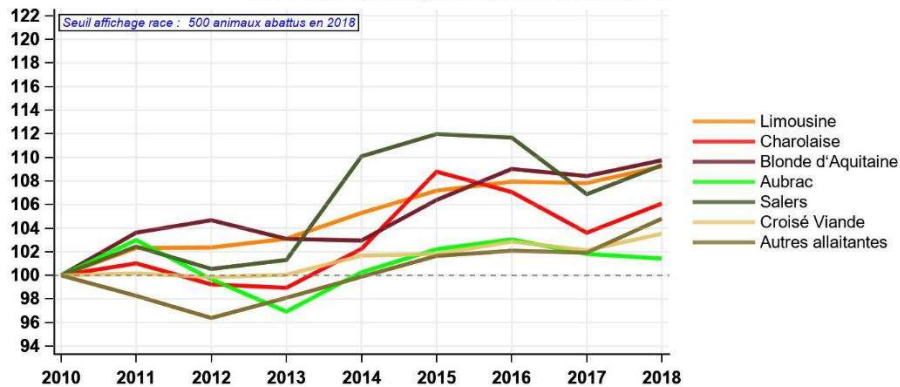
Les veaux de moins de 8 mois



Progression des poids en allaitantes

Poids à l'abattage des veaux - indice 100 en 2010 - Bio - Races allaitantes

Source : GEB-Idete selon Agence Bio, SPIE/BDNI et NORMABEV



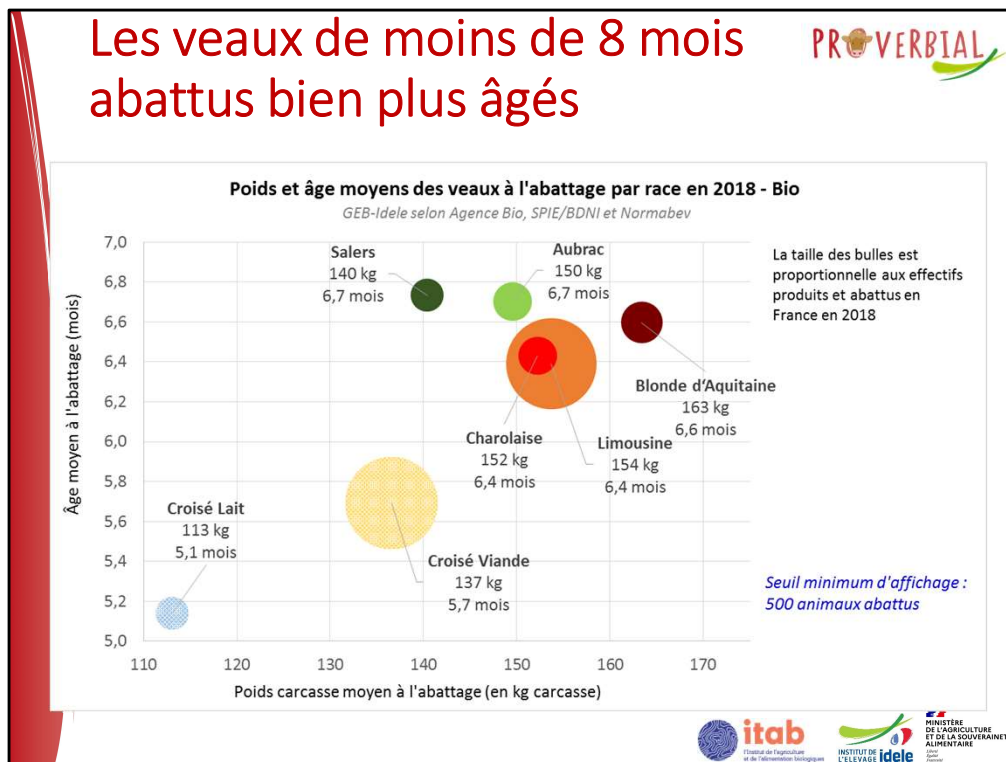
Poids comparable au conventionnel – mais pour un âge plus avancé



Les poids à l'abattage pour les veaux bio allaitants **progressent**, entre 2010 et 2018, pour les races **limousines, Blondes d'Aquitaine, et Salers**.

Cette progression est moins marquée pour les veaux de race Charolaise, Aubrac, et pour les croisées ou autres races.

Les veaux de moins de 8 mois abattus bien plus âgés



Diverses catégories de races de **veaux bio** sont classées selon leur poids carcasse à l'abattage, et leur âge, pour l'année 2018. La part de chaque catégorie est également représentée.

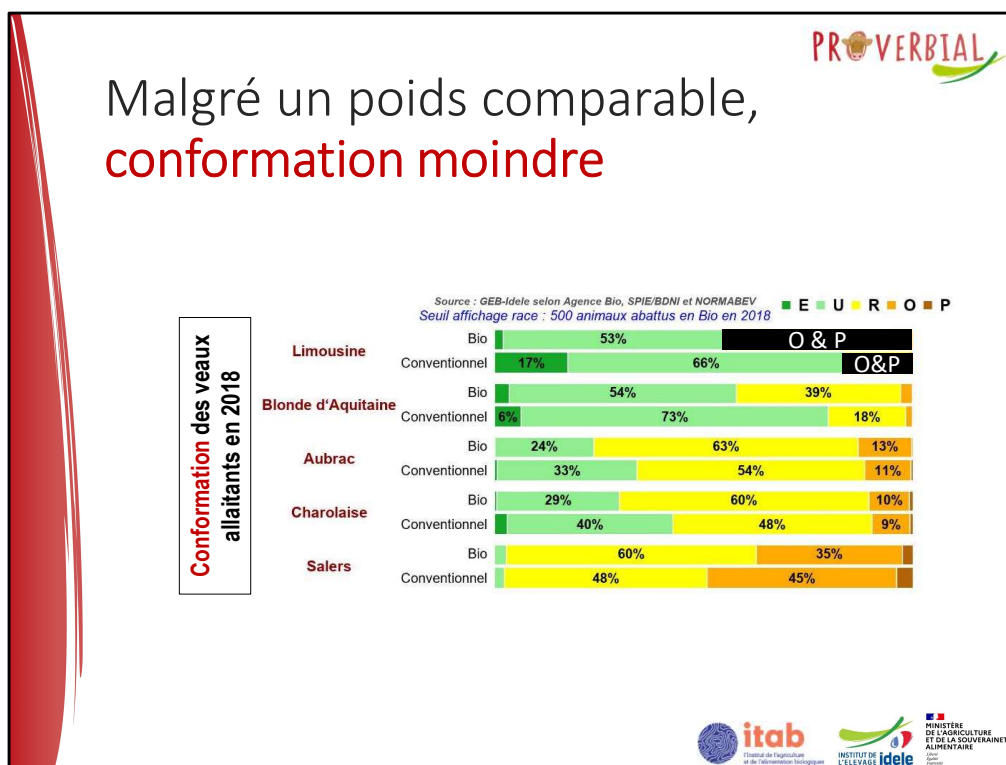
La race **limousine** domine en termes d'effectif. Les veaux ont en moyenne **6,4 mois** et leur carcasse est de **154kg**.

La race Charolaise est située dans les mêmes poids et âge à l'abattage.

Les veaux de Blonde d'Aquitaine sont abattus légèrement plus vieux, mais pèsent plus lourds (163kg en moyenne).

Les **croisés viande** représentent une part importante des effectifs. Ils sont plus légers : 137 kg carcasse, et plus jeunes : 5,7 mois.

Les veaux bio de race Salers et Aubrac sont abattus en moyenne à 6,7 mois, avec des poids carcasse de respectivement 140 et 150 kg.



Les veaux de races allaitantes abattus en 2018 sont visibles selon leur part relative de note de conformation, par race, en bio ou en conventionnel.

En **bio** on retrouve, quelle que soit la race, une part plus importante de **moins bonnes** notes de **conformation**.

Par exemple, en limousine, on constate une part de veaux notés O & P de l'ordre de 45% en bio, contre 17% en conventionnel.

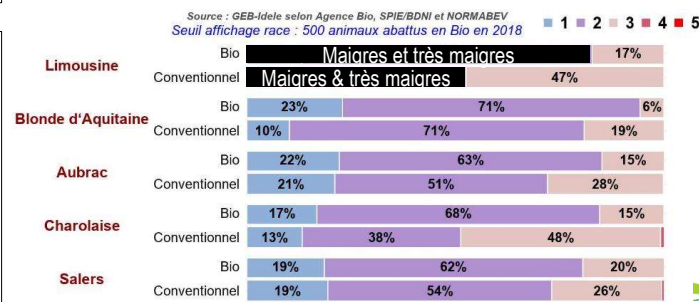
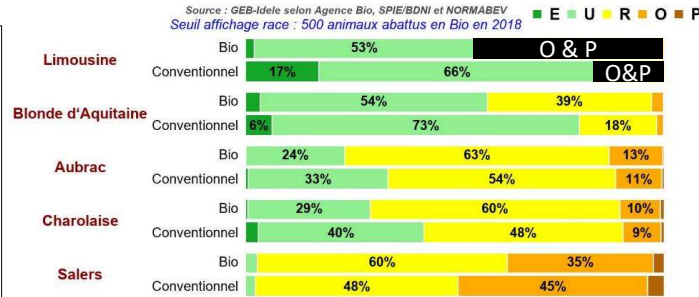
En Charolaise une part de veaux notés U de 29% en bio contre 40% en conventionnel.

Malgré un poids comparable, des animaux plus maigres



Conformation des veaux
allaitants en 2018

Engraissement des veaux
allaitants en 2018



La note **d'engraissement** est également, toutes races confondues, en **faveur des veaux conventionnels**.

Par exemple, la proportion de veaux notés « maigres et très maigres » est de 83% en limousine bio, contre 53% en conventionnel.

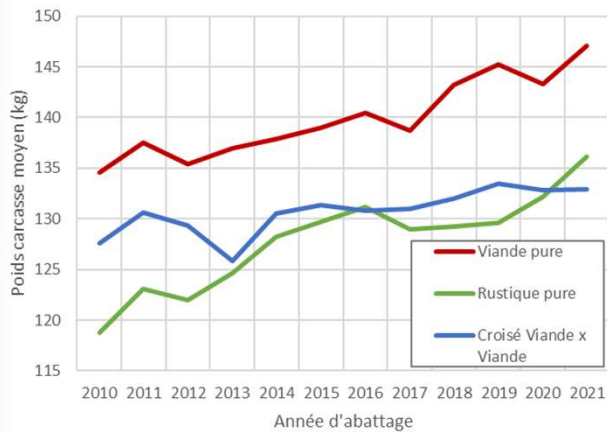
En Charolaise, la part de veaux notés 3 est de 15% en bio, contre 48% en conventionnel.

Poids des carcasses des Veaux < 6 mois : progression régulière



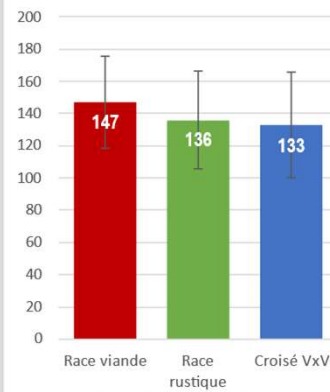
Evolution 2010 à 2021 des poids moyens des Veaux légers < 6m
issus du cheptel allaitant biologique

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev



Poids carcasse moyen des Veaux légers < 6m issus du cheptel allaitant
biologique - année 2021

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE -BDNI et Normabev

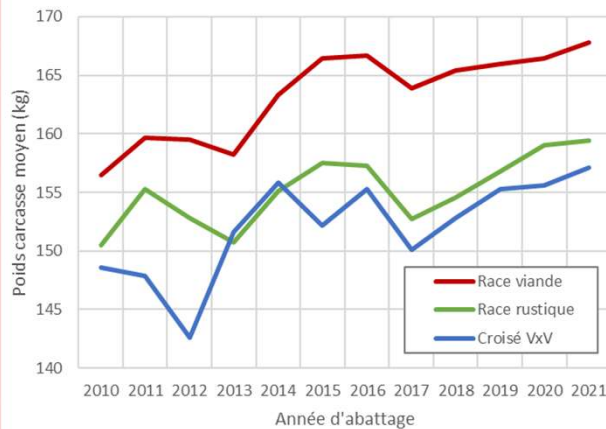


Pour les seuls veaux de < 6 mois, les veaux viande pure et rustiques se sont **alourdis** de +10% de leur poids sur 10 ans, de façon régulière.
La progression est moins marquée pour les croisés allaitants.

Poids des carcasses des Veaux 6-8 mois : progression régulière

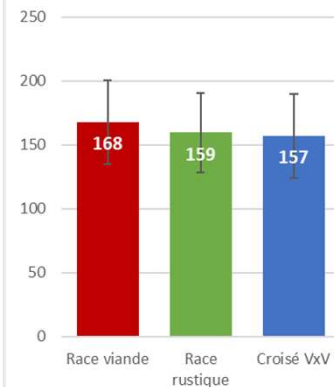
Evolution à des poids moyens des Veaux lourds 6-8m
issus du cheptel allaitant biologique

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev



Poids carcasse moyen des Veaux lourds
6-8m issus du cheptel allaitant biologique
- année 2021

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev



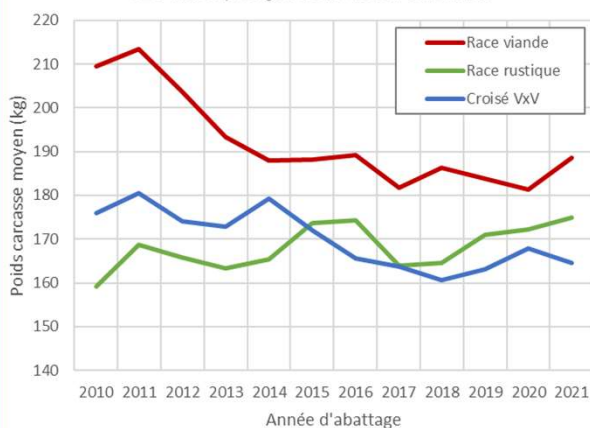
Pour les seuls veaux de **6-8 mois**, on note également pour les veaux viande pure et rustiques une **évolution positive** des poids d'une quinzaine de kilos sur 10 ans, de façon régulière. Celle-ci concerne tous les types raciaux.

Poids des carcasses des très jeunes bovins (8-12 mois) : **Stagnation**



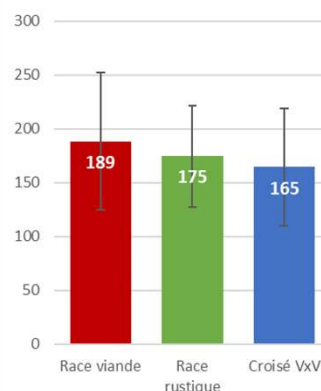
**Evolution à des poids moyens des Très jeunes bovins
issus du cheptel allaitant biologique**

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev



**Poids carcasse moyen des Très jeunes
bovins issus du cheptel allaitant
biologique - année 2021**

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev

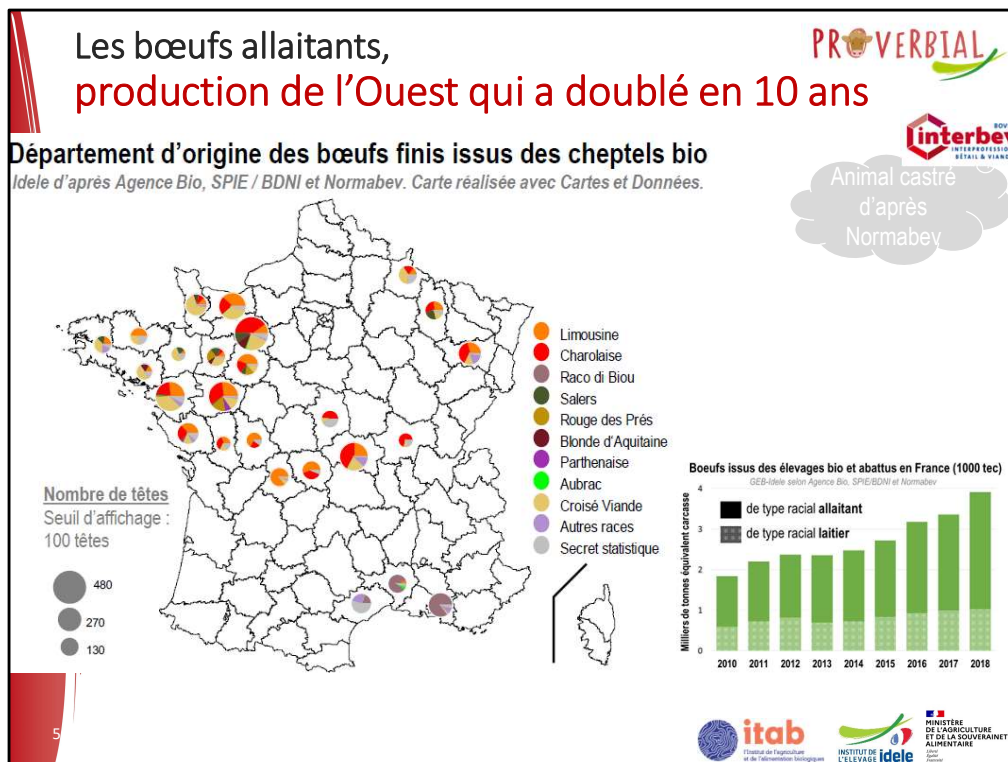


Pour les jeunes bovins de **8-12 mois**, on ne constate pas la progression des poids de carcasse observée pour les veaux. Une des explication peut venir de l'absence de marché pour ces animaux, vendus essentiellement en vente directe en « veaux lourds ».



Sous-partie V.3 :

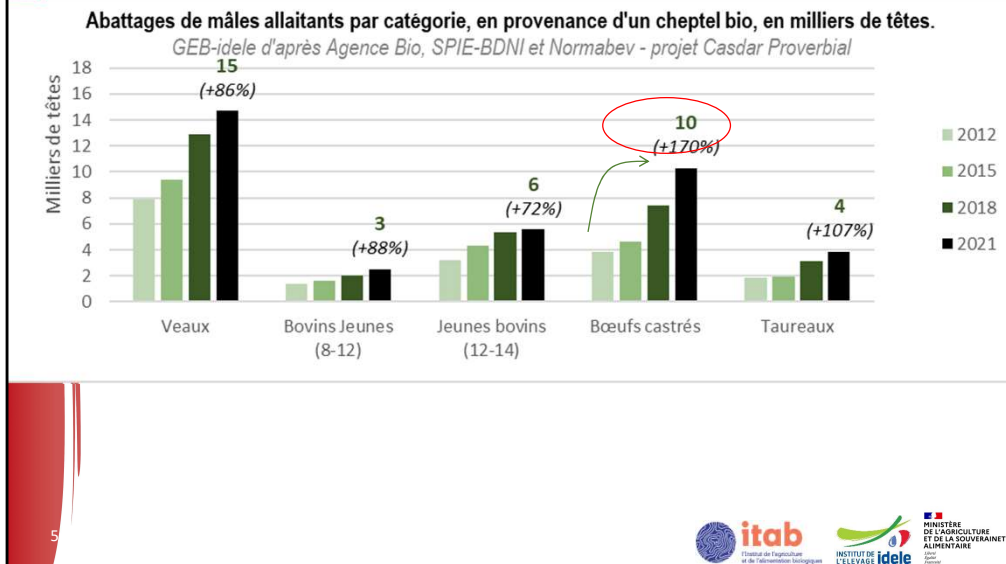
Les boeufs



Les bœufs **bio finis** sont majoritairement originaires de l'**ouest**.

Leur volume d'abattage est passé de moins de 2 000 en 2010 à 4000 tec en 2018. Cette **progression** est principalement due à la progression des volumes en races **allaitantes**.

Une progression pour tous les mâles, **PROVERBIAL** particulièrement notable chez les bœufs

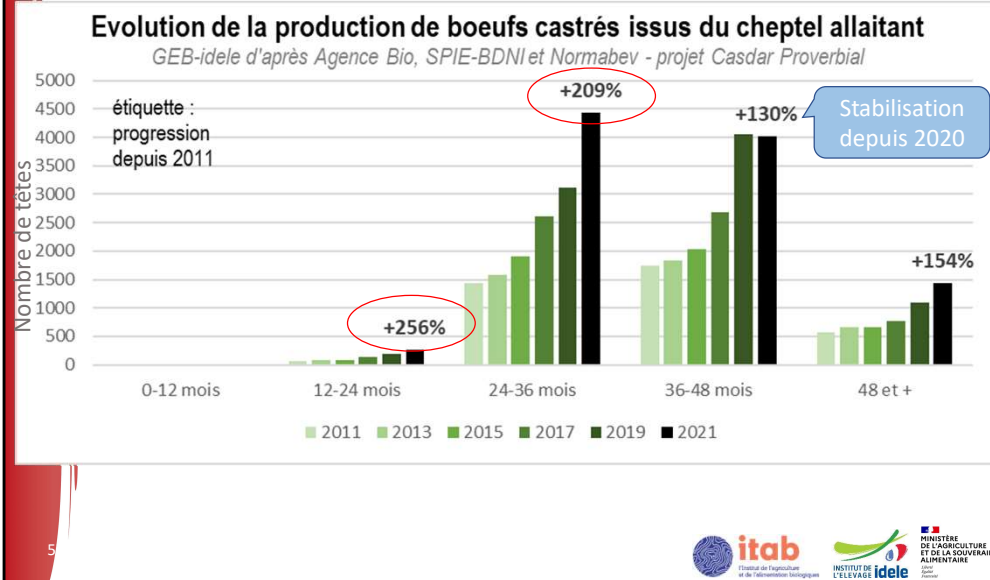


Sur ce graphique on représente l'abattage de mâles allaitants bio, par catégorie, et sa progression, entre 2012 et 2021.

Les **veaux et bœufs castrés** sont les bovins allaitants bio les plus abattus, et ceux, également, qui ont connu la plus forte progression sur la période. 15 000 têtes sont abattues en 2021 dans la catégorie 'veaux', et 10 000 pour la catégorie 'bœufs castrés', soit respectivement + 86 et +170% de progression entre 2012 et 2021.

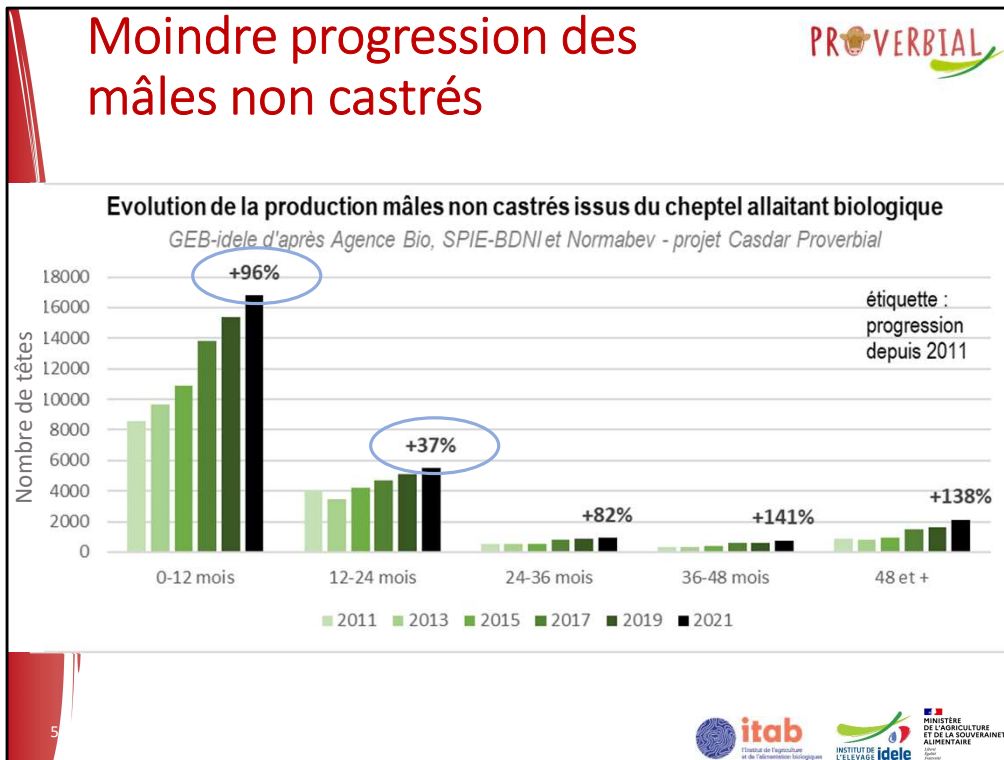
Particulièrement chez les plus jeunes (< 3 ans)

PROVERBIAL



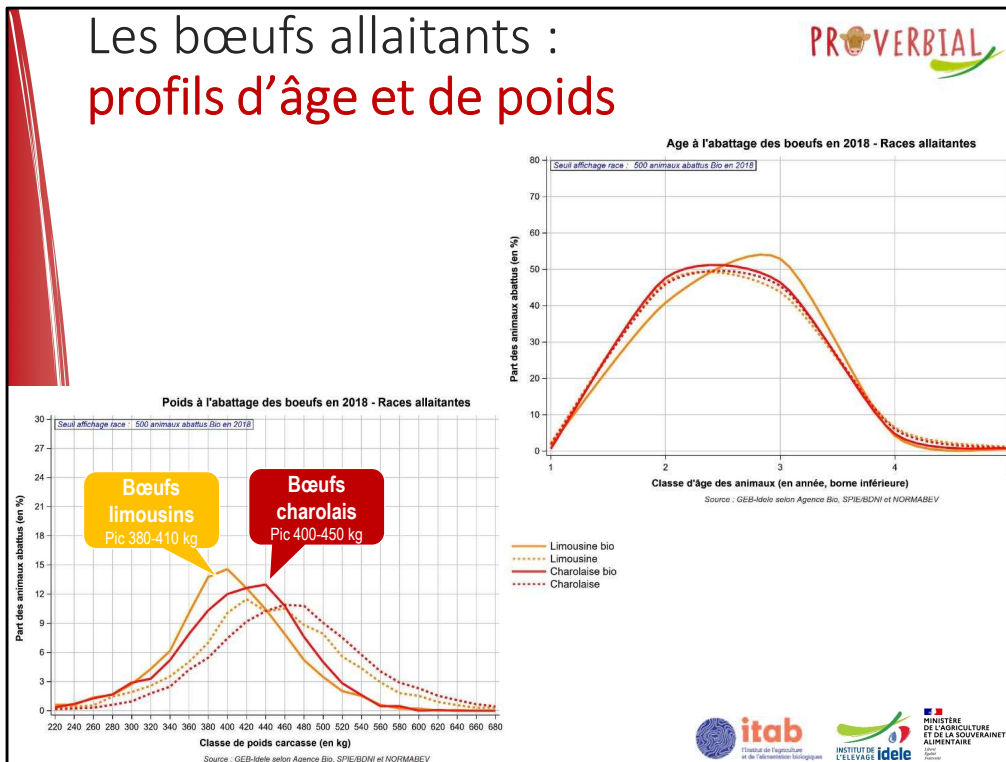
Pour les **bœufs castrés** (bio allaitants), la progression, sur la période, est d'autant plus vraie que les bœufs sont jeunes.

Moindre progression des mâles non castrés



On s'intéresse ici aux **bovins mâles bio non castrés**. Ils sont très majoritairement abattus avant 24 mois, et la progression des volumes est moindre que pour les castrés.

Les bœufs allaitants : profils d'âge et de poids



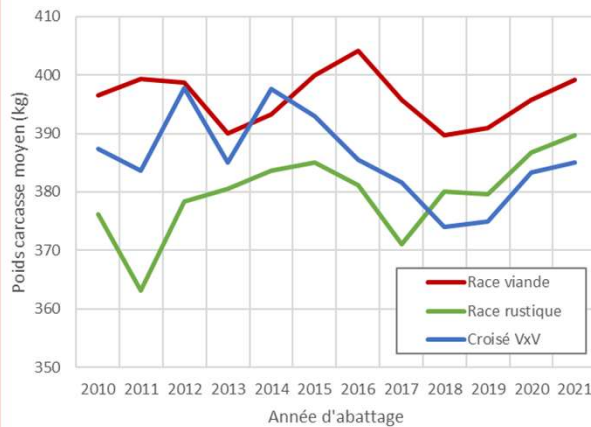
Concernant les bœufs allaitants :

- en limousin bio, ils sont abattus entre 2 et 3 ans, un peu plus âgés et à poids moyen inférieur (380-410 kg) qu'en conventionnel.
- en charolais, l'âge à l'abattage entre les bœufs bio ou conventionnel est sensiblement le même. Les poids de carcasse diffèrent : les carcasses sont plus légères en bio (moyenne à 400-450 kg).

Poids des carcasses chez les bœufs (>24m) : Variabilité interannuelle

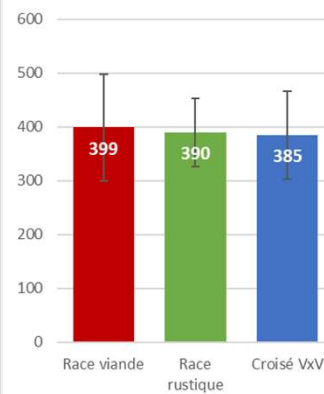
Evolution à des poids moyens des Boeufs > 24m
issus du cheptel allaitant biologique

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev



Poids carcasse moyen des Boeufs > 24m
issus du cheptel allaitant biologique -
année 2021

GEB - Idele d'après Agence Bio, SPIE-BDNI et Normabev



Les poids des carcasses des bœufs de plus de 24 mois varient, en moyenne, d'une année sur l'autre et restent situés entre 370 et 400kg.



CasDar 20AIP1628208 (2021 – 2024)

Observatoire de l'élevage bovin allaitant Bio Analyse de la production de mâles

Contacts : Soizick ROUGER – ITAB – soizick.rouger@itab.asso.fr,
Eva GROHENS – IDELE – eva.grohens@idele.fr
Date de publication : décembre 2023
Référence IDELE : 0024 311 054



Avec la contribution financière du compte d'affectation spéciale développement agricole et rural CASDAR
MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE ET DE LA SOUVERAINETÉ ALIMENTAIRE
Léonard Favé
Président



La responsabilité du financeur ne saurait être engagée vis-à-vis des analyses et commentaires développés dans la publication.